



PÔLE
DES **ACTIVITÉS** & CULTURE
SPORTIVE

ASSEMBLÉE NATIONALE MONTAGNE ESCALADE

COMPTE RENDU



9-10-11 NOVEMBRE
2019
IVRY-SUR-SEINE (94)



FSGT
sport populaire !
Fédération Sportive et Gymnique du Travail fsgt.org

Sommaire

1 PARTICIPATION.....	4
1.1 participation par club.....	4
1.2 participation par comités.....	5
1.3 liste des participant-e-s.....	6
2 PROGRAMME DE L'ANA.....	8
2.1 programme détaillé de l'ana.....	8
2.2 organisation de ce compte rendu.....	8
3 COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES.....	9
3.1 introduction de l'ana.....	9
3.2 retour sur le développement des pratiques associatives fédérées escalade montagne à la fsgt.....	11
3.3 pour une pédagogie de la vie associative : de l'adhérent consommateur au militant associatif.....	17
3.4 le sport associatif, introduction au contexte actuel.....	27
4 LES ATELIERS DE RETOURS D'EXPÉRIENCES.....	30
4.1 fonctionnement.....	30
4.2 la compétition autrement.....	30
4.3 les murs et sae, ouverture de voie.....	32
4.4 l'accueil des nouveaux adhérent-e-s.....	34
4.5 entretien de nos terrains de jeux et des sites naturels, blocs et falaises.....	38
4.6 création de nouveaux clubs associatifs.....	41
4.7 collectif d'animation, vie associative clubs et comités.....	44
4.8 escalade solidaire.....	45
4.9 la coop alpi.....	47
4.10 les rassemblements.....	50
4.11 l'alpinisme associatif.....	53
4.12 la pratique enfants famille.....	53
5 LES ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT.....	57
5.1 la formation.....	57
5.2 comment résister à la judiciarisation.....	60
5.3 une stratégie offensive face aux jeux olympiques et paralympiques.....	64
5.4 atelier vie associative interclubs et fédérale.....	69
5.5 les activités de montagne fédérées.....	71
6 RETOURS ET CONCLUSIONS.....	73
6.1 retour sur les ateliers projets de développement.....	73
6.2 pétition protégeons l'accès libre aux sites naturels d'escalade.....	79
6.3 effectifs montagne-escalade.....	80
6.4 soirées vidéos conviviales et prometteuses.....	81
6.5 composition nouvelle cfme.....	83
6.6 retour sur le « un mot » des participant.e.s.....	83

Ce compte rendu retranscrit les échanges qui ont lieu lors de l'Assemblée Nationale des Activités (ANA) Montagne Escalade de la FSGT qui a lieu les 9, 10 et 11 novembre 2019 à Ivry.

Les ANA sont des temps de réflexion, de rencontre et de travail des militant·e·s d'une activité sportive qui permettent de se projeter collectivement sur les axes de développement à envisager pour permettre l'accès de cette activité au plus grand nombre.

Ces trois jours à Ivry ont réuni plus de 50 personnes pour « *phosphorer* » sur des ateliers différents, retour d'expérience et ateliers projection de développement, en journée et encore plus de public lors des soirées-projection de documentaire sur la montagne escalade.

Nous avons bien conscience que le compte rendu est volumineux et important. Il ne se lit pas forcément en continu, mais peut plus se consulter à plusieurs reprises en fonction des besoins et de la thématique abordée.

Bonne lecture

Le comité de pilotage de l'ANA.

1 PARTICIPATION

1.1 Participation par club

Association	Nombre de participants
9 à Pic	1
Amitié Nature Voiron	1
ASL Ste Geneviève	1
ASP Escalade	2
ASPYP	2
Cimes 19	2
Club Spin France	2
Coop alpi nord	1
Coop alpi sud	3
ESC XV	1
Grenoble Amitié Nature	1
Grimpe 13	4
Le mur XXe	6
LSR 13	1
Pic & Col	2
PromoSports Loisirs	1
Quatre +	2
Roc 14	9
RSCC	1
RSCM	5
US Ivry	8
USF	2
USSA	1
Vertical 12	1
Vertical Maubuée	2
Villejuif Altitude	3
Grimpo6	1
ESAM	1
GTD	1

1.2 Participation par comités

Comité	Nombre de participants
comité 75	22
comité 93	6
comité 06	3
comité 38	4
comité 78	2
comité 77	2
comité 94	18
comité 65	2
comité 91	1
comité 13	1
<hr/>	
femmes	17
hommes	41



1.3 Liste des participant-e-s

Nom Prénom	Club	Comité
Aidat Ounissa	ASP Escalade	comité 93
Attar Pierre	Le Mur XXe	comité 75
Ballester Christophe	Club Spin France	comité 06
Barbier Ivan	ESAM Les Mureaux	comité 78
Bernardin Eric	Roc 14, Grimpo6	comité 75
Besnard Lionel	Vertical Maubuée	comité 77
Bonnentien Jean Louis	US Ivry, Coop Alpi Sud	comité 94
Bonnet Ouladj Emmanuelle	Direction Fédérale Collégiale	
Cappeau Rémi	Coop Alpi Sud	comité 94
Casati Alexandre	RSCM, Le Mur XXe	comité 93 et 75
Chappuis Thomas	Pic & Col	comité 38
Chevalier Sophie	Grimpe 13, Coop Alpi Sud	comité 75 et 94
Codron Johan	Villejuif, US Ivry	comité 94
Cohen Axel	Cimes 19	comité 75
Combes Marguerite	USF	comité 94
Coucke Rosa	US Ivry	comité 94
Davoine Alain	Grenoble Amité Nature, CFME	comité 38
Desbois Anthony	PromoSports Loisirs, Ligue PACA	CTR comité 06
Douet Guérin Mylène	RSCM, PACS	comité 93
Duez Jean Baptiste	9 à Pic, Grimpe 13	comité 75
Duffaut Fabrice	US Saint Arnoult	comité 78
Dufour Jérémy	Roc 14, Cocoorform, CFME	comité 75
Duprat Christian	ASPYP	comité 65
Dussort Jean Marc	GTD, Copil IDF, Cocoorform	comité 93
Fontenelle Thomas	PACS	
Forjonnel Flora	USF, RSCM	comité 94 et 93
Gallicier Matthieu	Quatre +	comité 94
Grass Benoît	US Ivry	comité 94
Holer Reinhard	Roc 14	comité 75
Ladevèze Vincent	ESC XV, Pic & Col	comité 75 et 38
Lenoir Fabrice	Villejuif Altitude, CRME, Ligue IDF	comité 94

Lepître Florine	ASP Escalade, Cimes 19, Cocoorfom	comité 93 et 75
Macé Simon	Roc 14	comité 75
Medjoub Abdenor	Vertical 12	comité 75
Mézard Anne	Le Mur XXe	comité 75
Morin Clément	US Ivry	comité 94
Moyon Céline	Roc 14	comité 75
Pascal Etienne	ASL Ste Geneviève	comité 91
Petit Antoine	Le Mur XXe	comité 75
Pintado Fernando	Amitié Nature Voiron, CFME	comité 38
Pistre Florence	Roc 14	comité 75
Plasse Martial	US Ivry	comité 94
Renoux Yves	RSCC, CFME, Cocoorform, Copil IDF	comité 94
Reveret Julien	Quatre +	comité 94
Rigot Adeline	Le Mur XX, RSCM, Copil IDF	Comité 75 et 93
Rix Adeline	Grimpe 13	comité 75
Savart Géraldine	Roc 14	comité 75
Segrestan Philippe	Roc 14, Copil IDF, Cocoorform	comité 75
Serin Laurence	Villejuif Altitude	comité 94
Serna Germain	LSR Phocéens, CFME	comité 13
Silva Florence	US Ivry	comité 94
Sorin Céline	Grimpe 13	comité 75
Tafflet Michel	US Ivry	comité 94
Teulade Gilles	ASPYR	comité 65
Truong Hai	Roc 14	comité 75
Valadoux Daniel	Vertical Maubuée	comité 77
Vellutini Christophe	Club Spin France	comité 06

2 PROGRAMME DE L'ANA

2.1 Programme détaillé de l'ANA

2.2 Organisation de ce compte rendu

Chaque session était organisée autour d'une intervention, suivie d'une discussion entre les participantes et participants. Les comptes rendus de chaque session reprennent cette organisation.

3 COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES

3.1 Introduction de l'ANA

Intervention vidéo de **# Gilles Rotillon**

L'intervention de Gilles Rotillon était sous forme de vidéo. Elle est disponible [ici](#).

Elle est organisée autour du plan suivant

1. 55 ans pour démocratiser l'escalade émancipatrice
 - Apports de la FSGT aux communs
 - Innovations décisives, Hauteroche et les blocs artificiels
2. Une page nouvelle, la création de la FFME
 - FFM, FFE en 1985, FFME en 1987
 - L'effet Vingrau
 - Scénarios possibles pour les falaises
 - L'effet Jeux olympiques et paralympiques
 - La déconnexion entre les falaises et SAE
3. Le sens de cette ANA
 - Nos enfants en première ligne des menaces environnementales
 - Quel enjeu pour la prochaine génération ?
 - Anthropocène ou capitalocène ?



<https://vimeo.com/362430964>

Discussion

Les échanges qui émergent à la suite de cette intervention portent sur les sujets suivants.

- L'escalade actuelle n'a plus rien à voir avec la pratique en milieu naturel
- La montée de la marchandisation du sport valorise un axe marchand plutôt qu'associatif
- La capacité d'innovation de la FSGT, reprise par d'autres, n'arrêtons pas d'inventer ! Le secteur dominant ne se situe pas dans le sens de l'intérêt général, conservons-le dans la FSGT !
- Le rapport à l'environnement : comment peut-on les anticiper et les prendre en compte dans notre vie individuelle et notre pratique de l'escalade ?

Pourquoi n'arrive-t-on pas à multiplier le nombre d'adhérent.e.s à la FSGT ?

Il faut continuer à proposer quelque chose de différent, une des clés résidant dans la logique du grimpeur autonome. Mais si l'on permet aux grimpeurs et grimpeuses d'être autonomes, l'effet pervers est que les personnes peuvent par la suite grimper par leurs propres moyens, sans avoir besoin d'un accompagnement associatif.



3.2 Retour sur le développement des pratiques associatives fédérées escalade montagne à la FSGT

Intervention # Yves Renoux, RSCC

L'escalade à la FSGT s'appuie sur les acquis d'une culture militante de longue durée.

Rappel des effectifs

L'augmentation des effectifs escalade est continue et accélérée depuis 10 ans.

1970 : 2500 grimpeurs adhérant à 30 clubs sont licenciés à la FSGT

1984 : 3000 licenciés dans 40 clubs

2009 : 3578 licenciés dans 65 clubs

2019 : 7923 licenciés dans 88 clubs

En 1984, année qui marque l'apogée des effectifs à la FSGT, il y avait environ un grimpeur pour 100 adhérents FSGT, alors qu'en 2019 ils représentent 5 %.

Dans une FSGT dont les effectifs sont en érosion quasi continue depuis 84, l'escalade est l'une des rares activités à connaître une progression quantitative en valeur absolue et relative.

La progression s'accélère récemment. En 25 ans, de 1984 à 2009 la progression était de 20 %. Entre 2009 à 2018, en dix ans, la progression était de 133 %.

Première interprétation

Le développement provient de la convergence et de l'intrication entre deux catégories de déterminants externes et internes.

Un développement historique et général de l'escalade dans la société sur lequel la FSGT a été une force agissante comme le rappelle Gilles Rotillon dans sa vidéo résultant de l'essor des falaises modernes, des SAE, des salles de bloc commerciales.

Les limites d'une politique centrée sur la compétition sélective et la marchandisation qui génère des laissés pour compte et des frustrés de la vie associative.

Mais ce contexte favorable n'explique pas tout. Il y a aussi des facteurs internes spécifiques à la FSGT. Depuis 1955, la clé de notre évolution associative et fédérée se trouve dans ce triptyque **incarner, démocratiser, émanciper**. Ici se synthétisent les conditions initiales d'une réussite historique certes modeste, mais riche d'enseignement.

Quelles sont les conditions de réussites ?

C'est le couplage des deux pôles qui crée le moteur. À terme, la seule visée de démocratisation sombrera dans l'opportunisme, la consommation, la visée d'émancipation dériverait dans l'élitisme.

Incarné, c'est parce que cette formule ne se limite pas à un slogan, à un mot d'ordre, mais s'incarne dans des principes et des innovations, son effectivité en retour crédibilise son sens.

Constamment, « On lâche rien » comme le dit la chanson. Il n'est pas possible de s'arrêter, de se reposer sur ses acquis, car le contexte est en perpétuelle transformation. Soit on subit et on disparaît à la longue soit on agit pour le transformer.

Périodisation du développement

L'intérêt de cette périodisation est de décrire le contenu de ce qui est mis derrière le concept de pratique émancipatrice. Ce concept comprend à la fois une constante, mais des évolutions en fonction de l'évolution du contexte. La pratique émancipatrice ne peut pas être un dogme, mais c'est une praxis au sens marxiste et sartrien du terme, une pratique humaine concertée qui met les humains en capacité de traiter le réel par le symbolique, mythe, images, valeurs, théorie.

Notre développement en escalade peut se découper en sept étapes.

Étape 1, 1955-1960, l'acte fondateur

En cohérence avec la finalité « **émancipation révolutionnaire** » une pratique culturelle émancipatrice de l'alpinisme définit sa voie avec ses concepts de « **pratique autonome et responsable** », de "**grimpe en tête à son niveau**», une politique fédérale de création de sections montagnes et d'organisation de rassemblements montagne formateurs.

Étape 2, 1960-1968, contribuer aux communs de la grimpe

La FSGT et ses clubs se codéveloppent en contribuant activement au développement des communs de la grimpe de tous avec la création de plus de 30 % des circuits à Fontainebleau.

Étape 3, 1968 à 81-83, innovations et sabotage de l'ordre symbolique

Politique d'intervention pour transformer le terrain de jeu, pistes jaunes, pistes enfants, falaise d'Hauteroche, blocs et murs d'escalade, afin de développer les communs vecteurs pour démocratiser la pratique autonome et responsable¹.

Étape 4, 1984-1989, théorisation du développement

Les stages Maurice Gratton entraînent la compréhension et l'impulsion du mouvement culturel de l'autonomisation de l'escalade ainsi qu'une popularisation des innovations FSGT et **l'émergence de salariés militants acteurs** qui appuient la politique de développement, comme Yves Renoux, Alain Lévêque, Daniel Dupuis. En corolaire la réunion hebdomadaire du bureau parisien de la CFME commence à s'effiloche.

Étape 5 1989-1999, stage initiateur escalade de type nouveau

Inspiré des stages de type nouveau FSGT et Initiateurs alpins des années 50/60, **mise en place et consolidation** des stages fédéraux d'initiateurs d'escalade articulée sur la transformation du terrain de jeu. Ces stages sont portés par des militants salariés comme Yves Renoux ou Alain Lévêque.

Étape 6, 1999-2014

Des militants salariés et bénévoles démontrent que le modèle non marchand du **club 100 %**

¹ Cela est décrit dans le documentaire Des Montagnes Dans Nos Villes

associatif et fédéré est viable et peut se développer malgré la domination de l'idéologie de la marchandisation. En appui sur la périphérie, l'escalade à Paris explose. Un réseau mutualiste et coopératif se met en place en Île-de-France.

La création des nouveaux clubs devient une œuvre collective. Elle permet de prendre conscience de la FSGT comme système ressource partagé dès lors qu'elle sollicite l'entraide entre ses clubs et militants à l'occasion de la création de nouveaux clubs, voire de l'assistance à des clubs en difficulté.

Dès lors, cette expérience fondatrice ouvre la voie à la naissance d'**une nouvelle génération de clubs 100 % associatifs et fédérés**. Ces nouveaux clubs, structurés autour d'une SAE, ne se limitent pas à partager et gérer une surface grimvable entre grimpeurs consommateurs. Ils deviennent une machine, une fabrique à projets partagés pour élargir l'accès à de nouveaux publics et à de nouveaux terrains de jeux, escalade solidaire, escalade partagée, formation, compétition, sorties falaise, grandes voies, alpinisme, ski de randonnée, cascade de glace, couplée avec « la fabrique de l'engagement personnel et collectif » pour réaliser cette floraison de projets.

En 2012, Julien Vert président de Roc 14 propose de créer un poste de chargé de développement escalade, pour tenir compte de la cascade de départs à la retraite de tous les cadres militants historiques et salariés, Alain Levêque, Daniel Vaubailon, Daniel Dupuis, Yves Renoux. Cette proposition est immédiatement partagée, appropriée, travaillée par tous les clubs, la ligue, les comités 75, 92, 93, 94. La ligue, David Chevau, et le comité 75, Michel Fuch, jouent un rôle très important dans la construction du financement du poste occupé par Amandine Le Dortz puis Fabrice Lenoir, et partagé avec Adeline Rigot pendant la saison 2018-2019.

Étape 7, 2014 à aujourd'hui

Les effectifs en Île-de-France passent de 3988 en 2013 à près de 6000 en 2018. L'ère des **mal nommés chargés de développement escalade**², de l'institutionnalisation de la politique du développement et peut être sa généralisation à l'ensemble du territoire fédéral avec la future Assemblée fédérale Nationale de l'Activité montagne escalade.

Résultats

L'appui et le travail de permanents de type nouveau ont eu un effet incitateur, structurant et sécurisant pour l'engagement durable ou occasionnel de forces militantes bénévoles et de forces salariées pour entretenir, consolider et développer la cohérence du système décrit à l'étape 6.

Sur le plan quantitatif, les effectifs et la création des clubs en Île-de-France ont cru de 43 % depuis, à un rythme moyen de 8 % par an.

Sur le plan qualitatif, le lien avec la culture de l'alpinisme qui aurait pu se rompre s'est retissé grâce à l'obstination des militants cités précédemment. L'alpinisme et les activités associées ne sont plus la finalité de la pratique comme avant 1970, mais cette culture reste pour des grimpeurs une voie d'accomplissement durable et de quête de l'excellence, un creuset attractif où se forment des militants solides.

2 Nous préférons utiliser **Coordinateurs associatifs**

Conclusion

Les déterminants principaux de cette réussite historique sont :

- La volonté de **démocratiser une pratique émancipatrice** de l'escalade et de l'alpinisme. Soulignons que la perspective émancipatrice est intrinsèque à la culture et la logique de l'activité et non extrinsèque,
- **L'incorporation du projet social et politique dans des innovations** concernant les biens communs qui « sabotent » les processus de domination symbolique et affectent les conditions et d'accès de la pratique pour le plus grand nombre,
- **La théorisation de sa pratique** par la montagne FSGT et le partage de cette théorisation que ce soit au travers des productions écrites ou filmiques,
- **L'organisation FSGT** qui a constitué **une niche protectrice, un marché franc** favorable aux innovations d'inspiration autogestionnaire.
- La culture « **anarcho-marxiste** » a du potentiel et est en phase avec les classes moyennes à capital culturel.

Pour une conception systémique d'une politique de développement

Pour penser la politique de développement il faut la considérer comme un système structuré autour de 5 axes.

1. Un volet offensif de la politique de développement avec la création de nouveaux clubs
2. Une politique défensive avec le soutien aux clubs en difficulté
3. Un développement indirect avec les effets positifs induits par les formations, les compétitions, les événements et projets communs
4. Une politique de communication interne vers les adhérents et externe, publique
5. Une contribution à la vie institutionnelle de la fédération et à la participation à la création des communs.

Reste à clarifier, à mieux théoriser et construire les fonctions du centre qui coordonne, centralise sans appauvrir et impulse sans dicter (Lucien Sève).

Si l'activité de centre s'affaiblit, le risque est grand de voir les forces centrifuges prendre le dessus et les conflits vécus comme des conflits de personnes ou des « *luttés des places* », prendre le dessus et augmenter l'entropie du système. À l'inverse, si l'activité du centre est trop directive, hiérarchique, algorithmique, l'éclatement n'est pas loin également.

Discussion

Les échanges suite à la communication d'Yves font état des interrogations suivantes.

Certains ont une démarche consommatrice de venue sur le mur au sein du club. Faut-il s'adapter aux pratiques voulues par les personnes ou développer des choses pour leur faire découvrir la multiactivité possible au sein des clubs montagne-escalade FSGT ?

Comment aller plus loin pour continuer à évoluer dans nos pratiques ?

Est-ce un combat d'arrière-garde où on peut encore viser l'adhésion du plus grand nombre sur la démocratisation des pratiques de montagne-escalade pour toutes et tous ?

Une chose semble acquise dans le réseau montagne escalade. Quand il est proposé aux adhérent.e.s de s'impliquer, ielles répondent présent.e.s en partie parce que les gens ont envie de s'engager dans des pratiques éloignées du modèle dominant du sport marchand.

La question de la formation traverse les échanges. Lors des premières formations montagne, il semble nécessaire qu'il y ait des personnes débutantes, qu'elles ne se passent pas en vase clos entre personnes initiées. Il faut associer les débutant.e.s à la formation des initiateurs.trices. D'une part, cela leur permet de découvrir des aspects de la FSGT et c'est également une façon d'impliquer les nouveaux.

Certains rappellent que certes il se passe plein de choses sur 9000 personnes, le nombre plus ou moins d'adhérent.e.s des clubs montagne escalade FSGT, mais peu de gens parmi ces 9000 connaissent réellement la FSGT, il faudrait que la FSGT ait plus de poids auprès de tous ces adhérent.e.s. Cela peut se passer selon deux axes :

- en répondant à l'engouement actuel pour l'escalade, les clubs refusent du monde ou ne se donnent pas les moyens d'accueillir tout le monde
- réfléchir à comment développer la pratique sur le territoire pour un impact plus retentissant et efficace ? (cf carte de France avec représentation statistique des effectifs)

Activer davantage les réseaux territoriaux est nécessaire parce qu'il faut se rencontrer. D'où l'idée développée au niveau fédéral des Espaces Fédéraux Territoriaux ou Thématiques, EFT. On a intérêt à s'associer pour accompagner une dynamique de développement. Il y a des connexions entre les départements à créer et il est possible de s'appuyer sur un réservoir de pratiquant.e.s pour faire les choses.



Photo: Contest ESC 15 - Gymnase de la Plaine à Paris (75)- 2014 © Adeline Monnier/FSGT

3.3 Pour une pédagogie de la vie associative : de l'adhérent consommateur au militant associatif

Intervention **# Philippe Segrestan, Roc 14**

Cette intervention présente deux buts :

- valoriser l'importance de la vie associative comme une dimension indispensable du projet FSGT : pas de pratique émancipatrice de l'escalade sans une vie associative émancipatrice
- mettre en lumière les idées qui sous-tendent la vie associative et proposer quelques conditions de réussites

1. Intérêts et enjeux de la vie associative

La vie associative ne va pas de soi

Quand un adhérent pousse la porte d'un club, ou quand il est enfin tiré au sort pour les clubs parisiens, ce n'est pas pour participer au projet FSGT. Il vient pour la grimpe, pour pouvoir utiliser une SAE et souvent il espère bénéficier d'un encadrement, voire de « *coaching* ».

Première surprise, le club ne lui propose pas une prestation, mais se définit comme une association où ce sont les adhérents qui s'organisent collectivement pour mener à bien leur activité : « *On ne s'occupe pas de moi comme je le pensais !* ».

Une fois initié par ses pairs, il devient pratiquant, et se voit alors sollicité pour s'engager et participer aux activités du club : « *Et en plus on me demande de participer !* ».

Si quelques adhérents savent à l'avance où ils mettent les pieds, la plupart découvrent cette forme de pratique sportive 100 % associative. Pour beaucoup, c'est une sacrée surprise et parfois cela engendre des formes de refus : « *Je ne suis pas là pour ça, je ne sais pas faire, je n'ai pas le temps, et pourquoi je ferais ça, je ne suis pas dans le social...* ».

Tout l'enjeu de l'animation de la vie associative va consister à réduire l'écart entre nos formes de vie associative et des attentes souvent formatées pour la consommation marchande. « *J'ai payé pour une prestation, pas pour une implication* ».

Animer la vie associative permet au plus grand nombre d'évoluer d'une logique de pratiquant plus ou moins consommateur vers une logique d'adhérent autonome engagé dans l'association et plus encore dans la vie de la cité par l'intermédiaire de la pratique sportive.

Tous ne vont pas devenir des militants associatifs ! Mais que chacun progresse dans cette direction, c'est bien la marque de l'éducation populaire.

La vie associative, une des bases du projet FSGT

Au risque de la caricature, on peut dire que le projet de la FSGT se fonde sur trois idées-forces .

L'accessibilité de tous aux pratiques sportives

Objectif inchangé depuis des décennies, il s'agit de lever les différents barrages qui

empêchent l'accès de tous à toutes les pratiques sportives. Cela reste un combat permanent. Et la question financière, bien que cruciale, n'est pas la seule. Les barrages culturels, symboliques, techniques sont aussi terriblement efficaces. Ce combat nous relie aux origines ouvrières de la fédération.

Des pratiques sportives émancipatrices

Ce qui suppose un regard critique sur les pratiques sportives, le sport n'est pas bon par nature. C'est pourquoi nous tenons à élaborer nous-mêmes les règles et les formes de nos pratiques : grimpe en tête pour tous, d'autres formes de compétitions, ouvertures vers les pratiques en milieu naturel, adaptation aux enfants...

Une vie associative véritable, 100 % associative

Cette troisième idée relie les deux précédentes, car les options sportives et les formes de vie associative ne peuvent être dissociées.

On ne peut pas dire :

« *Tout le monde peut grimper en tête* » ET « *seuls quelques membres du bureau décident* » !

« *Nous voulons des cordées réversibles* » ET « *Il y a des décideurs et des exécutants* »

« *Nous voulons des pratiquants autonomes et responsables* » ET « *Le club a un fonctionnement hiérarchique et délégataire* ».

Comme les trois pieds assurent la stabilité du tabouret, ces trois idées-forces assurent la solidité du projet FSGT. **Si l'on enlève l'un des trois, ça ne tient pas... ou ce n'est plus la FSGT !**

Une vie associative émancipatrice, tentative de définition :

Dans les clubs on fait souvent référence à « l'esprit FSGT », « aux valeurs FSGT » sans vraiment les définir. Si ce flou n'est pas gênant dans les conversations courantes, dans le cadre de cette ANA il est utile de préciser ce que nous entendons par vie associative émancipatrice.

Écartons d'entrée l'illusion que le fait d'être une association entraînerait systématiquement une vie associative. Le statut juridique d'une association 1901 ne garantit en rien l'existence d'une vie associative de qualité. Il garantit juste qu'on agit dans le cadre des lois de la république et qu'on ne se partage pas d'éventuels bénéfices ! Un large pan du secteur associatif se situe dans ce cadre minimum et s'en tient à une vie associative formelle sans réelle implication des membres. Allez faire un séjour à l'UCPA, pourtant officiellement association d'éducation populaire !

Ce que nous recherchons est beaucoup plus ambitieux et ne peut se définir d'une seule phrase. En fait, une vie associative émancipatrice est la résultante de plusieurs volontés et d'un cadre qui permet leur réalisation.

Tentative de définition :

Une vie associative émancipatrice, c'est **rechercher la participation et l'implication volontaire maximum de tous**, dans tous les domaines de la vie de l'association.

Pour cela, il faut **imaginer des formes d'organisation qui permettent et encouragent les prises d'initiatives**.

Ce qui suppose d'**expérimenter**, d'**inventer** des formes d'**actions accessibles à tous** et des formes de **démocratie directe efficaces**.

Cette vie associative est par nature **vivante, passionnée, conflictuelle**. Avec les arrivées et les départs avec les changements de contexte, **l'évolution du projet est nécessaire et souhaitable, elle doit être prévue**.

Rechercher une telle forme d'autogestion de l'activité associative par le plus grand nombre est tout sauf paisible ! Nous connaissons aussi des désaccords, des crises, des tensions... Celles-ci sont vécues d'autant plus intensément que nos engagements associatifs n'existent pas sans engagement affectif et idéologique.

Il importe alors de garantir aux bénévoles qui s'impliquent des conditions de vie associative « suffisamment bonnes ». C'est une exigence éthique pour éviter la « casse » affective ou identitaire des militants et bénévoles. C'est aussi indispensable pour éviter des situations de blocage de l'activité de l'association. Comme dans tous militantismes, les acteurs jouent gros dans leurs engagements. Nous devons en avoir conscience.

Deux conditions paraissent utiles :

- un cadre commun connu et partagé par les adhérents.

Il servira de boussole pour traiter les multiples choix, questions, arbitrages qui apparaissent au fil de la vie associative. Le projet FSGT représente l'essentiel, nous avons tout intérêt à préciser et à conscientiser ce cadre commun.

- prendre le temps d'élaborer et de construire ensemble.

Il n'y a pas que le résultat qui compte, la manière de l'obtenir, avec l'assentiment des adhérents, est d'égale importance. Pour cela, il faut se parler, les mails et les logiciels ne suffisent pas ! C'est important de réhabiliter le temps de la construction, de l'élaboration collective. Une courte majorité de votes n'assure pas la cohésion. Pas de beau bébé sans gestation ! Il nous faut résister à la dérive gestionnaire actuelle, ou la technique, la bureautique pourrait remplacer la lente, mais oh combien émancipatrice élaboration collective. Notre temps n'est pas celui de l'entreprise, « *On n'est pas au boulot, on a le temps, alors prenons le temps qu'il faut pour nous accorder* ».

Vers une autre sociabilité

Cette forme de vie associative est de « *haut niveau* ». Nous n'avons pas toujours conscience que ce que nous inventons là est **rare** et **précieux**. Nous réhabitons tous les jours **l'importance et l'efficacité du collectif volontaire**. Ceci, dans une société qui renvoie sans cesse l'individu à sa propre responsabilité alors que nos vies sont interdépendantes comme jamais : consommation, travail, culture...

JL Laville, sociologue du fait associatif nous propose une référence théorique utile. Il différencie trois formes de sociabilités, trois grands modèles de vivre et d'agir ensemble.

- *la sociabilité affective* : c'est le monde de la famille, des amis, c'est le cercle privé de base indispensable, protecteur, mais insuffisant pour faire société et dépasser les intérêts privés.
- *la sociabilité du travail* : il y existe bel et bien une coopération de haut niveau, mais dans le cadre du salariat cette coopération est aliénée par la subordination qui régit le monde du travail. Ainsi le plus grand nombre se trouve plusieurs fois exclu. Des bénéfices évidemment, mais plus encore des choix et des décisions. Qu'est ce qu'on

produit ? Comment ? Pourquoi ? Pour qui ?

- *la socialité associative* : elle emprunte aux deux autres formes tout en minimisant les carences. Dans la sociabilité associative j'interagis avec d'autres, que je ne connais pas que je n'ai pas choisis. Je coopère volontairement avec eux sans subordination et sans lien affectif obligé. Cette coopération permet des réussites là où la subordination et « la soupe affective » ne fonctionneraient pas.

Une telle vie associative devient alors un lieu d'apprentissage d'une autre manière de faire société. Il n'est pas exagéré de la présenter comme l'un des modèles qui peut nous aider à imaginer d'autres formes de société. Ce qui est bien la question politique majeure et actuelle.

2. Comment améliorer l'implication des adhérents

Une fois situées l'originalité et l'importance de cette forme de vie associative, abordons la dimension des « comment ». Comment faire pour créer et soutenir cette forme de vie associative.

Qu'est-ce qui fait courir les militants ?

C'est la porte d'entrée indispensable, comprendre *pourquoi les gens s'engagent* et participent va nous permettre de *questionner et d'améliorer* nos organisations.

Quand on demande à des bénévoles de raconter une expérience associative réussie, on constate qu'ils en parlent abondamment, avec plaisir et précision. Après avoir recueilli et analysé plusieurs récits dans le cadre d'une étude pour la FSGT, on peut relever des constantes intéressantes.

La dimension du sens

L'activité bénévole réussie porte sur un objet précis, *concret et reconnu comme important* : organiser une compétition, l'accueil des mineurs isolés, une activité pour les très jeunes enfants, aménager le mur pour tous...

Cet objet concret est **systématiquement relié à des valeurs, à une portée générale** : la solidarité, renouveler les codes de la compétition, promouvoir une action éducative partagée, s'approprier un équipement sportif pour le plus grand nombre. Tous les bénévoles donnent du sens à leurs activités, souvent ils reconnaissent aussi une portée politique : intérêt général, solidarité, réduction des injustices...

La qualité et la maîtrise de l'organisation

L'organisation choisie pour l'action doit être en phase avec les buts. Il faut que « *ça se passe bien* », que ce soit « *bien* » organisé. Les bénévoles sont fiers d'avoir construit eux-mêmes l'organisation de l'activité. Cette dimension de la créativité est couplée avec le plaisir de relations humaines valorisantes et agréables.

Cette dimension de l'organisation est un point **décisif et malheureusement insuffisamment traité**. Combien d'AG sont de véritables purges ! Combien de sorties mal organisées où l'on ne sait pas trop bien ce qui se passe et qui s'occupe de quoi ! Des inscriptions où tout le monde s'ennuie, etc., etc. En fait, chaque action mérite d'être réfléchie. La qualité de la forme choisie va décider de son succès et de l'adhésion des bénévoles.

La réussite

C'est évident, mais il faut le rappeler : le sentiment de fierté et de réalisation provient de la

réussite de l'action entreprise. Ce qui est logiquement réversible et l'échec, ou bien la qualité médiocre de l'action mènent vers la démobilisation et la crainte d'entreprendre.

Un échange, pas un sacrifice !

L'engagement associatif fonctionne sur **le mode de l'échange**, chacun apporte et reçoit. C'est la logique du don et du contredon popularisée par les ethnologues. **Donner, recevoir, rendre** cela crée le lien et le liant entre les individus et les groupes. Encore faut-il que les termes de l'échange permettent à chacun de se sentir bien, pendant et après. Quand les termes **de l'échange sont par trop déséquilibrés, le bénévolat devient bancal et parfois un peu malsain.**

Quelques images banales d'échanges déséquilibrés :

- des bureaux débordés devant des adhérents inoccupés et impuissants,
- les responsables qui n'arrivent pas à déléguer ou à passer la main (les pins parasols !)
- des adhérents qui se planquent pour éviter de participer,
- ceux qui se tuent la vie à en faire trop et s'aigrissent peu à peu

On peut multiplier à l'envi les exemples, tout militant associatif a pu les observer.

Rechercher des échanges où chacun s'y retrouve est sans doute le point central pour développer la vie associative. L'accueil des nouveaux adhérents nous fournit un bon exemple.

Chaque année de nouveaux adhérents débutants arrivent au club, des « anciens » volontaires leur permettent en quelques séances d'acquérir les rudiments de l'escalade et d'accéder à un premier palier d'autonomie. Observons ce qui s'échange.

L'initiateur bénévole

Donne du temps, de l'attention à l'autre, de la culture, sous la forme des techniques d'escalade. Il incarne par sa présence et son action la réalité même de la vie associative.

Il reçoit en retour une conscientisation des compétences, la formation forme le formateur, toujours !, de la reconnaissance sociale, une valorisation personnelle et une rencontre réelle.

L'adhérent débutant

Il reçoit, il est même dans l'obligation de recevoir, des apprentissages techniques, une rencontre intense, ce n'est pas la même chose d'apprendre avec un professionnel qu'on a payé et avec un bénévole volontaire. Il est introduit dans la vie du club.

Son initiation constitue une « dette symbolique ». Il s'en libérera d'une manière ou d'une autre en participant à d'autres activités ou en renvoyant concrètement l'ascenseur l'année suivante en participant à l'initiation des nouveaux.

Deux conditions sont à remplir pour que la vie associative s'organise à partir d'un système d'échange sain et durable :

- qu'il existe une diversité d'actions bénévoles afin que chacun trouve à s'engager en fonction de ses goûts et disponibilités : chacun doit trouver chaussure à son pied !
- que la plupart des actions bénévoles soient vécues comme utiles et épanouissantes. On propose des aventures associatives, pas des corvées !

Le bénévolat ainsi conçu n'est plus vécu comme acte désintéressé voire comme un sacrifice, il devient une voie de réalisation individuelle et collective. **On ne devrait pas dire merci aux bénévoles, on devrait leur dire bravo !**

On retrouve ici l'éducation populaire où le développement de l'individu est inséparable de l'action collective visant l'intérêt général. En transformant collectivement le monde je me construis moi-même.

3. Inventer des formes et multiplier les initiatives

Les clubs de montagne escalade FSGT deviennent des lieux de créativité associative. On y invente des manières d'agir originales et souvent inédites. Ces modestes créations permettent d'agir sur des objets précis, mais plus encore elles relèvent un défi et apportent une solution à un problème d'organisation.

Quelques exemples :

Les activités « escalades pour tous » ou escalades solidaires

Comment des bénévoles non spécialisés peuvent utilement **faire découvrir** l'activité à des publics qui relèvent de l'action sociale ou d'autres organisations d'éducation populaire ? Il y a là un **projet politique de solidarité**, mais aussi l'invention de forme pédagogique qui permet à des non-spécialistes d'encadrer des publics complexes et souvent bien éloignés de cette activité.

L'accueil et l'initiation des nouveaux

Chaque année des non-spécialistes accueillent et initient des centaines de nouveaux adhérents.

À l'heure où le repli sécuritaire tend à rigidifier sans cesse l'encadrement des activités dites « à risque », nous démontrons chaque année que des bénévoles peuvent rendre autonome des centaines de nouveaux adhérents. Ce qui se passe dans cette rencontre va au-delà de la simple transmission d'un savoir technique. Des outils pédagogiques et des démarches d'initiation sont élaborées et mises à la disposition de tous.

Les collectifs d'animation

Voilà un exemple concret de **démocratie participative qui fonctionne** sans mandats, sans vote, accessible à tous : l'ensemble des décisions concernant la vie du club sont prises dans des réunions mensuelles ouvertes à tous. Ces expériences sont un apport conséquent aux recherches actuelles pour refonder la vie démocratique classique aujourd'hui à bout de souffle.

Les sorties apprenantes

Ces sorties réunissent autant de grimpeurs autonomes que de grimpeurs novices. L'enjeu est de les rendre autonomes dans les grandes voies d'escalade. À mi-chemin entre le guide qui s'occupe de tout, mais ne vous rend pas autonome et le « débrouille-toi tout seul, on est pas là pour s'occuper des débutants » ces sorties montrent une voie d'accompagnement réfléchi et d'éducation mutuelle.

Accompagnateurs et accompagnés reconnaissent qu'ils progressent ensemble. Ça marche, c'est joyeux et ça chamboule singulièrement les idées dominantes de l'apprentissage.

Les pôles d'activités bénévoles

Lors de l'adhésion ou de la réadhésion chaque adhérent est invité à rejoindre un groupe d'activité bénévole : aménagement du mur, animations enfants, site web, organisation des sorties, etc.

Ainsi chaque responsable d'activité bénévole dispose d'une liste d'adhérents intéressés et l'adhérent est sûr d'être sollicité. Une bonne manière de relier l'envie d'agir et des propositions concrètes.

La grimpe FSGT devient une fabrique *d'innovation sociale*. Il n'est pas possible de citer l'ensemble des réalisations, mais l'après-midi de cette ANA permettra d'en étudier une dizaine.

Pour conclure ce point, il faut souligner que ce travail se réalise sur des bases différentes de l'efficacité et de la technicité qui prévaut dans le monde du travail ou dans le secteur marchand. Notre force est notre nombre, notre gratuité, notre rapport au temps différent. Ce que nous explorons avec ces modes d'action présente un intérêt certain pour tous ceux qui recherchent des alternatives à la concurrence et au marché.

4. Des leviers, des principes pour guider l'animation de la vie associative

Pour conclure cette intervention, voici une présentation des conditions qui sont favorables à l'installation d'une vie associative émancipatrice.

Progressivité de l'implication

On ne naît pas militant associatif, on le devient ! C'est un processus qu'il faut pouvoir accompagner afin que le nouveau pratiquant, plutôt consommateur, évolue pour devenir un membre actif impliqué. Ce cheminement individuel passe par différentes étapes : curiosité, intérêt, participation, initiative, engagement... Il importe pour cela que les *choses à faire* qui sont proposées aux bénévoles comportent des degrés d'implication variables.

Du ponctuel au pérenne

aider aux inscriptions	animer les séances enfants de l'année
------------------------	---------------------------------------

Du simple au complexe

nettoyer les prises du mur	réorganiser le site internet
----------------------------	------------------------------

Du tranquille au risqué

ranger le matériel	animer le collectif d'animation du club
--------------------	---

De l'exécution à la conception

vérifier les listes d'adhérents	imaginer d'autres formes de compétition
---------------------------------	---

C'est ainsi que les adhérents pourront évoluer progressivement et selon un rythme nécessairement individuel, d'une logique *de coup de main* à une logique *de projet*.

La multiplication des espaces d'initiatives

La vie du club peut être découpée en différents domaines d'activité : les enfants, le mur, les sorties, la formation, l'information, le site web, etc. Ces dimensions se déclinent en une multitude de tâches bénévoles qui sont autant de propositions possibles pour le réseau de

bénévoles. Il est intéressant que chaque responsable d'activités bénévoles réfléchisse concrètement à la quantité et à la diversité des tâches associatives qui peuvent être proposées au réseau de bénévoles.

Solliciter la créativité et l'initiative

C'est aux animateurs de la réunion de décider des formes de débats et de décisions. C'est aux organisateurs des rencontres sportives enfantines de décider du choix des épreuves et des règles. C'est aux participants des sorties de plein air d'imaginer l'organisation de la vie collective.

En donnant une place importante à l'initiative de ceux qui vont agir ensemble, on renforce le plaisir et l'intérêt de l'implication. La marge de créativité proposée aux participants est un indicateur de la qualité de la vie associative, elle englobe l'ensemble de l'activité : démarches, méthodes, répartition, régulation...

Des collectifs accueillants

La vie associative est par essence collective, son intérêt se dévoile au sein de groupes de tailles et d'objets différents. Mais attention, il ne suffit pas d'être en groupe pour que les situations vécues soient riches et porteuses des sens. Le groupe n'est positif que s'il garantit une place pour ses membres et génère la confiance qui le rendra productif et agréable à vivre.

Les associations doivent proposer des cadres d'action sécurisants qui garantissent aux acteurs de pouvoir, oser, essayer, donner un avis, faire une proposition et parfois échouer sans redouter d'être jugé négativement. Devenir bénévole c'est prendre le risque de l'engagement. Cela suppose confiance en soi et envers les autres.

Mettre en place des cadres sécurisants qui génèrent la confiance d'agir, cela passe par la capacité de poser des règles et des consignes claires, une attitude bienveillante des responsables concernés sont autant d'éléments facilitants.

Inscrire les clubs dans une logique de réseau et d'ouverture

Une tendance à l'enfermement, à l'entre soi peut se développer : s'en tenir à **son** activité bénévole, ne pas s'aventurer au-delà du club, ignorer les sollicitations extérieures, refuser les activités fédérées. C'est un risque qu'il faut combattre en montrant le plus qu'apportent les coopérations.

Discussion

L'intervention de Philippe sur la vie associative au sein des clubs provoque des réactions et des questions.

Pour un club ayant des pratiques enfants, quelle vie associative quand les parents déposent leurs gamins pour l'activité escalade ?

Pour autant, les clubs sont des pouponnières à fabriquer de la vie associative. Il faut partir d'un réservoir de pratiques pour fabriquer autre chose : du lien, des rencontres, de la formation. On peut entrer dans un club FSGT par une logique consumériste et y rester à la condition qu'il y ait un véritable projet associatif.

Comment fabrique-t-on de la vie associative ?

Il faut partir de l'activité et faire en sorte que la personne soit impliquée. La communication et le langage doivent être permanents pour permettre à chacun d'être acteur de l'association et s'impliquer à sa mesure.

Il faut prendre conscience qu'il n'y a pas un seul modèle de vie associative. Il y a des différences par exemple entre un club parisien et un club du 93 en raison du milieu, la structure, la réalité territoriale.

Comment éviter l'usure des militants dans la vie associative ?

Attention au côté sacrificiel. (à répéter le « discours FSGT », car il y a beaucoup de renouvellement dans les clubs). Il faut penser à protéger les militantes et militants. Des personnes se montrent motivées pour participer à un groupe de travail sur le sujet.

Le terme militant a une connotation politique ce qui peut être en contradiction avec l'exposé de Philippe, car il y a une graduation de l'implication. Ce terme recouvre trop le sens de personne surchargée.

La rotation des responsabilités est évoquée en proposant de dissoudre ces responsabilités dans des collectifs pour ne pas personnaliser une tâche. Prendre le temps pour se voir et échanger est fondamental, car l'équilibre de communication par mails est très compliqué.

A large, stylized blue handwritten signature that reads "Bravo!". The word is written in a bold, cursive script with thick strokes and a prominent shadow effect, giving it a three-dimensional appearance. The exclamation point is also large and stylized.



© Adéline Monnier/FSGT

*Photo: Sortie ESC 15 - Los Albercones en El Chorro (Espagne)- 2014 © Adeline Monnier/FSGT
Exposition: [L'escalade avec la FSGT, c'est bien plus que de la grimpe](#)*

3.4 Le sport associatif, introduction au contexte actuel

Intervention # **Emmanuelle Bonnet-Ouladj**

Emmanuelle Bonnet Ouladj a introduit un point de contexte sur le sport associatif en introduction de la journée de travail du dimanche 10 novembre. Elle a insisté sur le virage clair de libéralisation du sport en évoquant la création de l'Agence Nationale du Sport. À l'instar des propos de Friedrich Hayek, le sport est dans une période où on limite la démocratie pour illimiter le marché et cela affecte grandement le secteur associatif. Le Ministère des Sports entend développer le nombre de pratiquants, en répondant à leurs attentes, mais pas plus spécifiquement à leurs besoins. Nous passons donc d'une logique de droit au sport pour toutes et tous, avec le secteur associatif, à une logique de réponse à des attentes de consommation sportive. Les propos développés lors de cette séquence se retrouvent dans cet article de la revue fédérale *Sport et Plein Air* n° 633 # octobre 2019



Le sport un droit pour toutes et tous LA FSGT POURSUIT L'OFFENSIVE

Mise en place de l'Agence nationale du sport, réforme et suppression des Conseillers techniques sportifs, légalisation des arts martiaux mixés (MMA - lire l'encadré), loi Sport et société : la saison 2019/2020 s'annonce tout aussi complexe que les précédentes pour la FSGT et les fédérations affinitaires et multisports. Une offensive et une stratégie à la hauteur seront plus que jamais nécessaires pour garantir notre reconnaissance. #

Par Emmanuelle Bonnet Oulaldj

«Libér[ali]ser le sport pour tous, l'heure des choix», le dossier publié par Sport et plein air, en octobre 2018, donnait le ton de la saison marquée par la création de l'Agence nationale du sport centrée sur le développement des pratiquant-es et non sur le soutien à la vie associative fédérée. Dans ce contexte et à quelques années des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'étau se resserre de plus en plus sur nos fédérations affinitaires et multisports, même si dans le même temps certains combats semblent porter

leurs fruits. État des lieux de la stratégie engagée par la FSGT et ses consœurs multisports.

Un objectif : faire reconnaître notre légitimité

Le plaidoyer de la FSGT peut se résumer en une phrase : le sport est un droit pour toutes et tous, et s'articule pleinement avec son projet de développer un sport émancipateur, associatif, accessible à toutes et tous, autrement dit populaire. Notre histoire, notre expérience, notre projet et notre fort tissu associatif nous donne toute légitimité à être entendu sur la place publique pour défendre et valoriser notre vision du sport en France, et surtout pour la mettre en œuvre pour tous les publics et dans toutes ses formes, compétitives et non compétitives. Les besoins de la population sont par ailleurs toujours plus nombreux, tant la précarisation est un frein majeur à l'accès à la pratique sportive. Pourtant et sans mettre de côté notre responsabilité, la FSGT a d'ailleurs décidé, depuis 2017, d'engager de profondes transformations, la pérennité de notre fédération comme celle de l'ensemble des multisports se pose tant les obstacles sont nombreux : moyens publics accordés en priorité au sport olympique, législation mettant les fédérations multisports sous la tutelle des fédérations délégataires, explosion du marché du sport et de l'ubérisation, culte du seul résultat et de l'élitisme, poids d'une gestion administrative prenant le pas sur la vie associative, etc. Dans ce contexte, ces prochaines années seront décisives pour faire reconnaître notre légitimité d'être et d'agir.

Une stratégie : unis, cohérents et convaincants

Si un bilan devait être dressé depuis un an, un certain chemin a été parcouru. Engagées ensemble dans un travail d'analyse et de propositions, les fédérations affinitaires et multisports se sont données des objectifs communs sur trois dimensions : obtenir une place au sein de l'Agence nationale du sport français (ANS) à égalité avec les fédérations olympiques et non olympiques unisport, convaincre de l'enjeu de modifier le code du sport pour qu'un-e adhérent-e puisse choisir la prise de licence dans la fédération de son choix (dans le cas d'un club affilié à plusieurs fédérations sportives)



AGENCE NATIONALE DU SPORT

Comment repenser nos ressources communes ?

L'Assemblée générale constitutive de l'Agence nationale du sport (ANS) se tenait en avril 2019. Cette même année et en vue de «responsabiliser les fédérations sportives qui devront désormais décider en interne de la répartition des deniers publics, une partie des crédits territoriaux du CND5 était transférée à l'agence [lire l'encadré «Projet sportif fédéral, autonomie ou normalisation», dossier spécial ANS, Sport et plein air n° 628, mars 2019, p.16]. La FSGT a fait le choix politique de ne pas se lancer dans l'expérimentation dès l'année 2019 et a souhaité porter le débat sur la démarche à engager lors de son Assemblée-générale-2019. Parmi les décisions prises, un collectif «cotisations et ressources communes» a été créé et s'est réuni pour la seconde fois en septembre 2019. Son rôle est notamment de définir les critères et modalités d'utilisation des ressources communes de la fédération dont les anciens crédits de l'ex-CND5 transférés au sein de l'ANS que la FSGT devra utiliser à partir de 2020. Un Projet sportif fédéral sera coordonné et proposé dans le même temps par ce collectif en relation avec la Direction fédérale collégiale. L'enjeu politique est de taille dans un contexte de diminution des moyens publics : s'appuyer sur cette réforme pour «faire fédération» au service d'un projet commun. # EBO

et créer une délégation multisports reconnaissant à nos fédérations leur contribution pour un service public du sport pour toutes et tous. Si, pour le moment, seul le premier point a été gagné, avec la présence au conseil d'administration de l'ANS de la FSGT, les résistances ont permis d'obtenir l'engagement du ministère des Sports de ne pas élargir l'actuelle délégation des fédérations unisport sur le terrain de la formation, ou encore de ne pas désigner de chef de file sur une activité. Deux vœux pourtant formulés depuis longtemps par ces dernières et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), retranscrits dans le rapport de préconisations de la nouvelle gouvernance du sport paru à l'été 2018, qui aurait pu notamment limiter les marges de manoeuvre de nos fédérations en matière de contenus spécifiques de formation. L'unité de nos fédérations et notre cohérence d'action ont permis sur la durée d'être plus présents, plus visibles et convaincants auprès des institutions, des parlementaires, des médias aussi, qui nous sollicitent de plus en plus.

Une mise à l'épreuve : les Conseillers techniques sportifs

La ministre des Sports, Roxana Maracineanu, ne s'en cache pas, Action publique 2022 (*) est bien la feuille de route qu'elle et l'ensemble des membres du gouvernement doivent tenir. Autrement dit, la réduction des dépenses publiques et la suppression de postes de fonctionnaires doit augurer selon le gouvernement d'un nouveau type de service public. «L'affaire» des Conseillers et conseillères techniques sportifs (CTS), ou la volonté de la ministre de les transférer auprès des fédérations tout en supprimant le concours des professeurs de sport, s'inscrit totalement dans cette ligne de libéralisme économique. Le refus de cette injonction d'une grande majorité des fédérations a permis dans un premier temps de gagner une pause. Mais, un second volet opéré début juillet 2019 par Bercy [le ministère de l'Économie et des Finances] pourrait accélérer la suppression de ce corps de métier : les fédérations non olympiques sont informées de la suppression d'un à deux postes par fédération (2 postes pour la FSGT, soit un passage de 5 à 3). Des fédérations olympiques subissent le même sort, mais la coupe est moins brutale : toutes ne sont pas concernées et la plupart ont plus de 60 à 80 CTS placés auprès d'elle. Surtout, l'occasion sera donnée par le ministère des Sports pour négocier l'expérimentation du détachement avec certaines fédérations, et contribuer ainsi de la division interne au mouvement sportif. Après une action commune de l'ensemble des fédérations multisports, la FSGT a déposé un recours hiérarchique auprès de la ministre et a interpellé le CNOSF pour une prise de position officielle.

Une perspective : la Loi Sport et société

En 2019, les fédérations affinitaires et multisports étaient unies pour interpellier la ministre des Sports et les parlementaires sur les points évoqués ci-dessus de l'obligation de licence et de la délégation multisports. Les efforts semblent enfin payer : fin juillet 2019 une proposition de Loi «visant à faire de la France une nation sportive» issue de pas moins de 70 députés de la majorité, dont le président de la commission sport et culture, présente pour la première fois un exposé des motifs répondant à nos préoccupations [lire Vue d'actu, p.3]. Espérons que cette proposition servira de base aux

ARTS MARTIAUX MIXÉS (MMA)

La FSGT légitime pour candidater à son organisation

La légalisation de la pratique compétitive des arts martiaux mixés, autrement appelés MMA (Mixed Martial Arts) est un des faits marquants de l'actualité 2019 pour la FSGT : Pratique sportive très longtemps jugée dangereuse pour l'intégrité des pratiquant-es, la ministre des Sports entend la reconnaître pour mieux maîtriser son cadre d'organisation et en limiter les dérives. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé le 25 juin dernier pour en attribuer la délégation à une fédération sportive. Il y a 20 ans déjà, la FSGT accueillait cette pratique. Mais, en 2011, un courrier du ministère nous somme de cesser toute publicité au risque de perdre l'agrément. La FSGT se plie, mais les pratiques consanguines au MMA continuent leur développement dans les clubs (grappling, jiu-jitsu brésilien...). Forte de cette expérience, la FSGT dispose de règles techniques de sécurité dont la qualité est officiellement soulignée par le ministère des Sports. Ce dernier a pourtant décidé de limiter l'AMI aux seules fédérations délégataires (5 fédérations seraient candidates : FFJudo, FFKaraté, FFLutte, FFKick boxing et disciplines associées, FFBoxe). Un non sens, et surtout une discrimination à l'égard de notre fédération et de nos clubs. Un recours gracieux a été engagé par la FSGT, avant d'aller plus loin si cela s'avérait nécessaire. # EBO

photo © OFP-AXIS



travaux de la ministre des Sports dans le cadre du projet de loi «Sport et Société» prévue au printemps 2020 [lire Vue d'actu]. D'ici là, la FSGT et les fédérations affinitaires devront continuer à convaincre. L'Assemblée des comités de la FSGT qui se tiendra les 15 et 16 novembre prochains, à la Maison du sport français, à Paris, siège du CNOSF, sera mise à contribution pour informer, partager et décider en interne d'une stratégie à mettre en oeuvre à l'échelle de tous les territoires et réussir ensemble à inscrire dans le marbre législatif notre liberté d'agir au service du sport pour le plus grand nombre. #

Panneaux extraits de l'expo #NousLeSport à partir des captures d'écran du clip éponyme. Au total, 11 panneaux à la disposition des initiatives fédérales voire régionales (format barrière vauban 2,5 m).

(*) Sous couvert d'améliorer la qualité des services publics, offrir un environnement de travail modernisé aux fonctionnaires et maîtriser les dépenses publiques en optimisant les moyens, le programme Action Publique 2022, lancé par le gouvernement le 13 octobre 2017, se traduit avant tout par une réduction des effectifs dans la fonction publique et une baisse drastique de moyen des services dédiés à la population.



sport et plein air # octobre 2019

11

4 LES ATELIERS DE RETOURS D'EXPÉRIENCES

4.1 Fonctionnement

Les ateliers d'une durée de 1 h 30 commençaient par le témoignage d'environ 40 min d'un adhérent ou d'une adhérente sur une pratique intéressante au sein de la FSGT. Chaque témoignage était suivi d'une discussion entre les personnes présentes à l'atelier. Les comptes rendus sont organisés de la même manière : le témoignage est retranscrit en premier, suivi d'un résumé des discussions en fonction des notes prises lors de l'atelier.

4.2 La compétition autrement

Témoignage # *Jean Marc Dussort, GTD*

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je me présente brièvement, adhérent à la section escalade de la MJC Caussimon à Tremblay en France en 1994, j'ai fondé le club d'escalade Grimpe Tremblay Dégaine en 1999.

J'ai toujours pratiqué la compétition en FSGT et FFME. J'ai organisé une trentaine de compétitions FSGT adultes et jeunes ainsi qu'une dizaine de championnats départementaux et régionaux FFME. J'ai obtenu le titre de champion départemental du 93 Vétérant FFME en 2010. Mon fils a été qualifié 9 fois aux championnats de France. Tout ça pour dire que je connais mon sujet.

J'ai découvert la compétition FSGT sur le mur de l'US Ivry en 1996, à l'époque calquée sur le modèle FFME : quelques voies de qualification et on garde les meilleurs pour la finale. Nous étions plusieurs de la MJC à avoir fait le déplacement et l'ambiance nous avait bien plu, ainsi que la découverte du mur et des adhérents de l'US Ivry.

À l'époque, il y avait peu de murs et encore moins de compétitions. L'année suivante, nous organisons une première compétition jeune FSGT, le début d'une longue liste. Évidemment, toujours calquée sur le modèle FFME avec plusieurs voies de qualification, puis une voie de finale.

Quelle était la différence entre la compétition FFME et la FSGT ?

Cela se jouait sur le nombre de voies de qualification, bien plus nombreuses en FSGT. En autoarbitrage chez les adultes, on comptait les dégaines chez les jeunes et non les prises, on était nettement moins exigeant et surtout, il n'y avait pas d'enjeu à la FSGT. À la FFME, c'est souvent la qualification pour l'étape suivante qui se jouait : départemental, régional, interrégional et France.

À cette époque reculée, la compétition était très mal vue à la FSGT, et ce terme était fortement connoté. On l'évitait et on utilisait les termes de « rencontre amicale » ou « rassemblement ». Et aujourd'hui, il y a encore des réticences sur l'appellation.

Déjà dans les années 2000 il y a eu des tentatives de se démarquer du modèle FFME. J'ai des

souvenirs à Grimpe 13 et Roc 14 avec différents formats : des jeux divers, grimpe avec moufle, yeux bandés, épreuve de montée sur corde, classement par équipe... etc.

La FFME ne recherchait et ne recherche toujours qu'à classer les grimpeurs pour en faire émerger les meilleurs, sans équivoque possible. C'est au détriment des débutants et des faibles pour qui la compétition se résume à une ou deux voies, voire quelques mètres.

À la FSGT, il fallait du collectif, du loisir et de la bonne humeur. C'est évidemment louable, mais les grimpeurs sportifs ou forts n'y trouvaient souvent pas leur compte. C'est une autre forme d'exclusion.

En 2011, le club de l'AC Bobigny a organisé une compétition de difficulté adulte sur le modèle des contests de bloc qu'organisait la FFME, avec une voie pour les finalistes. Le principe : vous avez un temps donné pour grimper un maximum de voies, chaque voie valant 1000 points divisés par le nombre de compétiteurs qui l'ont. La formule est unanimement appréciée des participants.

En 2012 a lieu le premier contest du club de GTD qui améliore ce concept en supprimant la finale. Le classement se fait uniquement sur le résultat brut du contest. Cette compétition a lieu depuis chaque année. Ce modèle est exporté à Cimes19 lors du festival des innovations FSGT en 2016. On s'est dit qu'on avait la bonne formule !

Le contest FSGT de difficulté est une compétition qui réunit les débutants, les faibles, les forts, l'effort et la convivialité. Le brassage des cordées permet le mélange des clubs et on fait connaissance. Le classement reflète globalement la hiérarchie sportive des grimpeurs et on ne lui en demande pas plus. C'est un moment sportif où les compétiteurs terminent fatigués ! Où il y a de la saine émulation. Où ils se sont donnés à leur niveau respectif !

La formule fonctionne, le comité de pilotage Île-de-France me mandate pour organiser un challenge régional. L'US Ivry, l'ESC XV et GTD sont partants pour organiser des compétitions répondant à un même règlement lors la saison 2016/2017. C'est un succès où l'on s'aperçoit qu'il va falloir apprendre à gérer l'affluence.

Dans le même temps, les compétitions des enfants et jeunes fonctionnent toujours : Décagrimpe à Stains, Lézards à Fontenay, Prise d'or à Roc 14, US Ivry et Chelles reconduisent chaque année leurs formats spécifiques. Il n'y a aucune règle commune qui permettrait aux compétiteurs d'avoir des références, ne serait-ce que sur l'âge des participants. Il y a un manque manifeste de compétition sportive chez les adolescents. La participation des parents pour les plus jeunes est aussi une question, voire un enjeu.

En février 2019, le collectif « *la compétition autrement* » est officialisé. Ce collectif, ouvert à toutes les bonnes volontés, copiloté par Yves Renoux et moi-même a pour vocation d'impulser la compétition FSGT, innovante et fédératrice, pour enfants, jeunes et adultes.

Pour les adultes, cette saison, cinq clubs candidatent pour organiser un contest, après la gestion de l'affluence des compétiteurs, arrive celle des clubs organisateurs.

Pour les enfants et adolescents, la difficulté est de créer des trames communes qui facilitent l'appropriation des formats par les clubs organisateurs et les participants, tout en gardant éventuellement des spécificités locales, comme cela se passe au challenge adulte. Il y a du travail, et si des personnes motivées par ce sujet veulent rejoindre le collectif, n'hésitez pas !

J'espère vous avoir convaincu du bienfondé de la « compétition autrement » FSGT et de la nécessité de la développer, car elle véhicule nos valeurs sportives et humaines !

Discussion

Le témoignage explicite trois modèles de compétition dans le sport (selon la classification de Bernard Jeu)

- l'épreuve : se pousser
- la performance : améliorer
- la compétition : se classer par rapport aux autres

En escalade, l'autoarbitrage peut être mis en place dans les rencontres ou contest ex : l'assureur coche la voie du grimpeur. L'autoarbitrage est un mode d'organisation mis en avant dans de nombreuses activités à la FSGT, comme au football à 7 autoarbitré.

Échanges sur le fait que de nombreuses personnes ont été refusées dans les dernières étapes du contest : doit-on mettre en place des quotas de participation ? Ou un nombre maximum de clubs pouvant participer ?

Pour chaque manche du contest, chaque club accueillant gère l'organisation : épreuves en plus, nombre de participant.e.s.

Propositions

Organiser deux épreuves le même jour à deux endroits différents ? (pour régler les problèmes d'affluence)

Faudrait-il réfléchir à une compétition famille ? Avec un classement familial et individuel ?

Des échanges ont lieu autour l'idée de relancer une compétition à Fontainebleau, peut être avec bivouac. Pour les adhérent.e.s FSGT seulement ? Tous les grimpeurs du site : ouvert à tous. Cela peut être le support d'une revendication politique pour les JO 2024.

4.3 Les murs et SAE, ouverture de voie

Témoignage # *Clément Turin, Le Mur XXe*

Parcours personnel

Pratique de l'escalade en SAE et milieu naturel depuis une quinzaine d'années.

Farouche et rapide volonté d'ouvrir des blocs puis des voies.

Pratique bénévole puis en autoentrepreneur.

Tentative de recrutement chez Arkose qui est un échec.

Découverte de l'association FSGT Le Mur.

Active participation aux renouvellements des voies.

Comment ça se passe

Veille à l'achat des prises, des volumes et des modules.

Diversités des préhensions pour une variation de mouvements.

Choix des prises en fonction des profils, de l'inclinaison du mur et des niveaux.

Sécurité des grimpeurs, contre-vissage.

Cotations à établir ou non ? Faire comme dans les salles de blocs ou une couleur correspond à une difficulté, ou bien une cotation pour chaque voie, ce qui nécessite différents répéteurs pour établir une cotation moyenne de la voie.

Qui ouvre

Ceux qui le souhaitent, peu importe le niveau ou l'expérience.

Quelques conseils et postulats :

- ouvrir dans son niveau max est plus difficile
- Mieux vaut avoir un peu de marge.
- Attention aux mouvements trop grands ou trop complexes
- On peut ouvrir à deux, cela permet de tester les propositions.

Y a-t-il une technique d'ouverture ?

Oui et non !

Non, l'ouverture peut être intuitive, expérimentation mouvement après mouvement, l'inspiration vient en grimant... selon le choix des prises que l'on fait au sol => on peut choisir selon le type de préhension : toutes identiques, pinces, plates ou arquées, ou toutes différentes, ou par passage afin de varier l'intensité de la voie (ex : succession de préhension à plat puis série de réglettes en arqué qui sollicitent des chaînes musculaires différentes.)

Oui, en choisissant au sol ses prises et en imaginant les mouvements à proposer. Cependant la théorie du sol n'est pas forcément celle de la verticalité/gravité.

Poser une trame. Redescendre. Tester la trame puis modifier/caler la voie ET la faire répéter.

Le choix des prises en fonction du type de préhension et de l'intensité des séquences à grimper vaut aussi pour la technique tramage calage.

Non et oui, un mixte des deux techniques peut se faire aussi. C'est-à-dire définir préalablement son choix de prises et propositions de mouvements puis se laisser happer par l'inspiration du moment.

Savoir lâcher prise quand un mouvement ne « passe pas » plutôt que s'entêter, prendre du temps et voir ensuite un répéteur faire tout autrement.

Éviter de chercher des mouvements trop alambiqués, d'autres risquent de passer le mouvement autrement.

Et la sécurité ?

Port du casque, surtout pour ceux qui se trouvent en dessous, une prise qui tombe, une vis, une clef, une visseuse !

Relier le matériel au baudrier par un système de sangle.

Vérifier l'autoassurance, ou double vérification avec la personne qui assure.

Pour les prises, la visserie, un seau accroché sur un autre brin de corde à côté ou dans un bac assez large pour une visualiser l'ensemble des prises choisies.

Contre vissage des prises pour éviter toutes mauvaises surprises !

Et donc ?

Pas besoin d'être un ouvrier professionnel pour ouvrir des voies.

Seulement quelques idées, des plus douces aux plus sadiques !

Prérequis tout de même d'un minimum de pratique préalable (pratique de l'escalade !), mais nul besoin de grimper dans le 8 pour y arriver.

Diversité des ouvriers, diversités des propositions, donc diversités des mouvements et de la pratique.

Les difficultés peuvent apparaître quant à l'homogénéité des voies, la distance entre les prises et l'originalité de la voie équipée.

Un prérequis fondamental : avoir envie de s'amuser et que les autres s'amuse après !

Il y a dans l'ouverture quelque chose de l'ordre de la transmission d'une histoire racontée que l'on propose à l'autre, qu'il puisse la répéter, etc.

Bonnes ouvertures, bonne grimpe !

Discussion

Les discussions soulèvent deux problématiques. La première concerne la nécessité des clubs d'ouvrir des voies et de pouvoir mobiliser des adhérents bénévoles ouvriers de voies SAE. Cette nécessité intervient dans un contexte concurrentiel très fort, du à la professionnalisation des ouvriers de blocs et de murs, intervenu ces dernières années avec l'essor des salles de bloc privées.

Pour répondre à ce problème, une solution serait de former des ouvriers bénévoles dans une formation détachée de la formation d'initiateur SAE. Cette formation s'insérerait dans un cadre non diplômant afin d'éviter une bureaucratisation supplémentaire des démarches de clubs.

La seconde problématique, moins abordée concerne la communication et le suivi de construction de SAE auprès des institutions.

4.4 L'accueil des nouveaux adhérent·e·s

Témoignage *# Haie Truong et Simon Mace, Roc 14*

Roc 14 est un club de 800 adhérent·e·s qui fonctionne avec **13 pôles** et **un collectif mensuel**. Il y a beaucoup de nouveaux chaque année, 182 en 2019. Parmi ces nouvelles personnes, 94 étaient autonomes et 88 non autonomes soit un rapport 55/45. En 2018 ce rapport était de 40/60.

La formation des nouveaux répond à deux objectifs :

- assurer la sécurité lors de la grimpe et l'assurance
- faire connaître le fonctionnement associatif, par la rencontre avec un ancien qui explique le fonctionnement et les principes

Il y a donc deux parcours en fonction du niveau d'autonomie :

- Non autonome : deux ou trois séances de formation, triplète, certification
- Autonome : certification, triplète

Séances encadrées dédiées à l'apprentissage

	Escalade	Association
Séance 1	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte du mur, connaissance du matériel et des équipements • Grimpe en bloc • La moulinette en tant qu'assureur et grimpeur : encordement, assurage en 5 temps, • La tête en tant que grimpeur : communication, mousquetonnage • Apprentissage en mouli-tête ou en tête 	<ul style="list-style-type: none"> • Les encadrants partagent leurs expériences associatives avec les nouveaux : ce qu'on fait pour l'association, dans quel pôle on s'investit... • Présentation du système autogéré pour l'ouverture de voies par le pôle SAE • Le principe associatif fondamental : on n'a que ce qu'on conçoit
Séance 2	<ul style="list-style-type: none"> • L'échauffement • Révision de la séance 1 et grimper une voie en moulinette • La tête en tant qu'assureur et grimpeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les activités extérieures • Connaître le rôle des référents de séance • Connaître l'instance décisionnelle de Roc 14, le collectif d'animation
Séance 3	<ul style="list-style-type: none"> • Grimper une voie en moulinette • Révision de la séance 2 • Préparation à la triplète 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents pôles et l'encadrement des créneaux, famille, enfants, adolescents

Encadrement des séances

- En 2019, 53 formateurs expérimentés, 37 formateurs nouveaux, dont 6 sont passés expérimentés
- Existence d'une fonction d'encadrant assistant qui permet de se lancer tout en étant encadré
- Taux d'encadrement idéal d'un encadrant pour deux nouveaux, ou d'un encadrant et d'un assistant pour quatre nouveaux

À chaque séance, les nouveaux changent d'encadrant pour favoriser la rencontre et voir d'autres manières de faire.

Triplète

C'est une séance de grimpe à trois avec un non autonome et deux tuteurs. Les tuteurs sont des anciens ou nouveaux du club déjà certifiés, mais qui ne sont pas des encadrants. La triplète répond aux objectifs suivants :

- Trouver des ressources supplémentaires. Les triplètes ont lieu pendant les créneaux

de grimpe libre, tous les anciens sont susceptibles d'encadrer et pas uniquement les encadrants

- Créer de la vie associative. Les anciens partagent leur expérience font découvrir le club, les nouveaux font des rencontres, partagent leurs expériences, découvrent le club

Intérêts des triplettes :

- les non autonomes commencent la grimpe libre, découverte du mur, technique d'escalade dans un environnement de confiance.
- Mise en pratique ce de qui a été vu durant les formations, toujours avec deux personnes pour assurer, ce qui permet deux validations
- Le test du vol permet de mettre en confiance

La certification,

Un encadrant s'occupe d'un binôme pendant une heure. Le but est de valider la sécurité et de vérifier les connaissances sur le club, sinon on réexplique. Il y a des questions théoriques sur la sécurité Ce n'est pas un examen éliminatoire, mais les examinateurs sont intransigeants. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de *seconde chance*, on réoriente vers triplette ou formation ou on recommence le cycle.

Si la certification se passe bien, le nouvel adhérent récupère sa carte de membre et sa licence en fin de séance. L'association garde un document de certification.

Les supports de formations

Les documents, retravaillés tous les ans, sont les suivants :

- un guide des séances, qui aide les formateurs pour la préparation, le déroulement, les méthodes et les points importants
- un guide d'initiation pour les nouveaux initiateurs : présentation de la formation, règles du gymnase, conseils
- un passeport d'autonomie, à remplir à chaque séance, qui permet de suivre la progression de chacun

Que est l'intérêt de distribuer des supports de formation sous forme papier ?

- Pense-bêtes durant les séances
- Canalisent les initiatives des encadrants qui transmettent leurs habitudes
- Uniformisent les méthodes à transmettre
- Évitent les partages d'expériences pas forcément bons, comme par exemple donner du mou, et valorisent les compétences

Les problématiques majeures de l'initiation

- formation dans de bonnes conditions
- solliciter les anciens, sans les épuiser
- laisser le mur ouvert tout en encourageant à encadrer
- réussir, sans épuiser les membres actifs du pôle

Notre philosophie : tout le monde peut se former, à condition de le vouloir. On n'accepte pas de dérogation. La formation n'est pas un parcours du combattant, mais un accompagnement vers l'autonomie

Les interactions

Pour mener à bien ce projet, il faut interagir avec différents acteurs : bureau (inscription), collectif (validation docs + calendrier), pôle pot (journée d'accueil), pôle formation (la suite), pôle référent (triplette), pôle matériel.

Discussion

À Roc 14 à Paris, les nouvelles inscriptions représentent environ 30 % de l'effectif. Roc 14 étant un très grand club cela représente 220 personnes en 2019. Seuls 80 % des nouveaux restent la saison d'après. Le club a donc décidé de renforcer la formation des débutant.e.s en clarifiant ses objectifs :

- sécurité
- faire découvrir l'association et son fonctionnement
- intégrer des nouveaux dans la vie associative du club

et concrétisé par

- Le fait de grimper en « mouli-tête » peut être un plus pour apprendre la pose des dégaines
- Il est nécessaire d'avoir un référent qui veille au bon respect des règles de sécurité
- Présenter la FSGT lors de l'accueil des nouveaux (coop alpi, sorties...) est important

Ne perdons pas de vue que d'abord on pratique une activité avant d'adhérer à la vie associative du club et à la FSGT

- Il est nécessaire de penser à faire un recrutement voire un renouvellement des formateurs (un encadrant assistant + un assistant pour 2 à 4 nouveaux)
- un des impératifs pour confirmer les débutant.es est de savoir assurer un vol.
- Il semble important de délivrer un passeport autonomie à réfléchir sous quelle forme, carte de membre, passeport, macaron
- Il est nécessaire d'avoir des supports de formation à destination des encadrant.e.s et des débutant.e.s
- C'est un plus quand le club peut prêter le matériel de base pour les tout nouveaux

Attention, l'accueil des débutant.e.s ne se jouent pas qu'au niveau des adultes sur murs artificiels, ce sont des choses à organiser et formaliser dans les clubs pour différents publics, enfants, familles, adolescents, seniors, et différents terrains de jeux, falaises, ski de randonnée, alpinisme...

Questions

- Quels sont les critères indispensables pour permettre à un débutant.e de valider son autonomie ?
- Est-il possible de transférer les méthodes d'un petit club à un gros club ou

inversement ?

- Doit-on généraliser le passeport autonomie ?

Perspectives

- Faire une base de données des documents d'accueil de tous les clubs FSGT. Une base de données Île-de-France existe, elle peut être reprise au niveau national
- Partager un référentiel pour accueillir les nouveaux dans les clubs

4.5 Entretien de nos terrains de jeux et des sites naturels, blocs et falaises

Témoignage # *Thomas Chappuis, Pic & Col*

Ce retour d'expérience est basé sur mon expérience de coorganisateur de la formation ouverture de voies à Saint Hugon, en Savoie. Cette formation a eu lieu trois fois, en 2015, 2017, 2019. J'ai coorganisé les sessions de 2015 et 2019. Les conclusions et analyses présentées ne peuvent être généralisées à toutes les situations et n'engagent que moi.

Historique

Vers 2014, la création d'un nouveau club en Belledonne par Daniel Dupuis a permis l'équipement du site de Saint Hugon. Peu de sites faciles existaient dans cette région pourtant très montagneuse. Fernando Pintado de Vertical 12 aide Daniel au début de l'équipement de ce site. À l'époque, je suis aussi à Vertical 12 et très intéressé pour participer et organiser une formation ouverture de voie. Cela permet l'organisation de la première formation en 2015.

Deux clubs, Vertical 12 et l'Association Belledonne Sport Nature portent cette première édition, tout en étant soutenus par la CFME. À la suite du déménagement de deux organisateurs en Isère. Pic&Col et ABSN organise la session 2019. Nous essayons d'impliquer le comité 38 et un autre gros club de la région grenobloise, Amitié Nature Voiron.

Les formations étaient complètes lors de chaque édition, avec 12 participants et participantes en 2015 et 2017 et 14 en 2019. Les formations étaient rapidement complètes, mais sans liste d'attente. Cette fréquence, une formation tous les deux ans, semble donc adaptée.

Déroulement

Cette formation est animée par deux encadrants et un organisateur, durant un weekend de trois jours. Nous présentons les techniques d'ouverture, le matériel et le cadre réglementaire. Les participantes et les participants ouvrent au minimum une voie durant ce weekend, par cordée de deux ou trois. C'est une formation non diplômante, plutôt voulue comme une initiation à l'ouverture de voie. En effet, l'expérience et la pratique constituent les points clés de l'ouverture de voie. Cette formation est ouverte à toutes les personnes autonomes en falaise, sans niveau minimum. Les clubs doivent valider les inscriptions de leurs membres.

Le prix de la formation en 2019 était de 80 euros pour 3 jours et inclut la pension complète. Ce prix est inférieur au coût réel de la pension complète. Les participantes et participants géraient eux-mêmes le transport. La formation prend en charge la pension complète des

formateurs. C'est possible grâce aux financements des comités et des clubs. À la FFME, ce genre de formation coûte entre 300 à 450 euros et n'inclut ni hébergement ni nourriture. La FFME organise en moyenne 3 formations de ce type par an. Tout le topo du site est disponible sur internet et Camptocamp.

Effets de la formation

Un des buts premiers du site de Saint Hugon et de la formation était d'équiper des sites faciles dans une zone qui n'en possède pas.

Les adhérentes et adhérents de la FSGT demandent ce genre de formations qui ont toutes affichées complet. Cela pérennise et développe les compétences d'ouverture de voies au sein de la FSGT. Hauteroche et Orgon ont permis de former des cadres. Cependant, Hauteroche n'a plus assez de place pour organiser de grosses sessions de formation. Participer à la création et l'entretien d'un site permet d'écrire une histoire commune et de fédérer différents clubs autour d'un projet commun.

Pour la première fois en 2019, c'est également une formation nationale, qui regroupe des gens de différents clubs d'Île-de-France et d'Isère. J'espère que cela permettra d'augmenter les actions communes entre l'Île-de-France et les autres comités.

Huit femmes et six hommes ont participé à la session de 2019. La moyenne d'âge était d'environ 35 ans. Le groupe inscrit en 2019 était plus féminisé que les membres de la FSGT montagne escalade.

On lit souvent dans les forums ou sur les sites qu'ouvrir des voies représente un investissement personnel très important. Ils opposent leur investissement aux grimpeurs et grimpeuses qui consommeraient les voies ouvertes sans participer à l'entretien et la création. Je pense que former plus de gens à l'ouverture de voie permet d'impliquer plus de monde dans l'entretien courant des falaises.

On lit également souvent que les personnes qui ouvrent achètent du matériel de leur poche. Nous avons réussi à faire financer très majoritairement l'équipement par des subventions des communes, des département et par la FSGT à travers les comités et la CFME.

L'absence de site à équiper constitue actuellement le principal problème. Une petite équipe est motivée en Isère pour essayer de trouver un nouveau site.

Pour la suite

Nous souhaitons que la FSGT reconnaisse cette formation comme brevet fédéral d'activité. Les documents qui existent aujourd'hui sur l'ouverture de voies ne sont pas satisfaisants. Un document sur l'équipement présenterait un intérêt, comme a pu l'être falaise à l'aise. Si nous trouvons un site à équiper, nous souhaiterions communiquer dessus, le format reste à trouver.

Finalement, nous pouvons réfléchir collectivement à l'intérêt de créer un groupe dédié aux sites naturels au sein de la CFME.

Discussion

Pour la gestion des sites de falaises et blocs, il s'agit de réfléchir à la définition d'une politique fédérale.

Des échanges ont lieu autour des falaises d'Orgon découverte par Pascal et d'autres ou

encore du projet d'équipements de la petite ceinture par Grimpe 13 et Roc 14 en Île-de-France.

Le livre « [Falaise à l'aise](#) » de la FSGT est bien, mais date un peu.

Les questions suivantes ont été discutées

Est-ce que la formation est à perte, est-ce que les gens peuvent ouvrir seuls ensuite ?

Pas forcément, mais sans la formation, ils ne pourraient pas ouvrir en falaise.

Les ouvertures sont publiques en France, mais la responsabilité juridique est engagée si il arrive un accident soit causé par l'équipement.

Sur les falaises en terrain d'aventure, il n'y a pas d'obligation d'entretien.

- Quels moyens de surveillance au bout de 5 ans par exemple ?

Bonnes pratiques. En ce qui concerne l'ouverture de voies, il y a une obligation de moyens mis en œuvre, mais pas de résultats. Le phénomène de judiciarisation y est très important notamment depuis l'affaire Vingrau. Ce sont des questions financières liées aux assurances.

- Comment envisager l'accès aux terrains naturels ?

L'entretien peut se faire par les bénévoles et les associations militantes pour la liberté d'accès aux sites naturels. La falaise d'Hauteroche est citée en exemple, il s'agit d'une convention signée par la FSGT et la mairie. Une association Hauteroche Découverte avec les habitant.e.s du village d'Hauteroche a été créée pour faire découvrir la falaise et la grimpe sur sites naturels aux locaux et permettre les échanges entre les clubs montagne escalade FSGT et les habitant.e.s du coin.

À un moment, il a été constaté que les dijonnais faisaient le travail ingrat d'entretien et grimpaient des voies faciles tandis que les Parisiens venaient pour profiter de la falaise et des voies plus difficiles. C'est une erreur à ne pas reproduire

Quel est l'avenir de l'escalade en sites naturels ?

A titre d'exemple pour Orgon, il n'y a plus l'identité FSGT accolée à cette falaise, les clubs sont passés FFME. Concernant les falaises sur terrain privés, il y a pas de répercussion économique sur les propriétaires. Certains rappellent que si les gens grimpent en SAE, c'est souvent parce qu'ils n'ont pas de terrains de jeux naturels à proximité.

Le massif de Fontainebleau est pris en exemple. La FSGT au travers du COSIROC ou d'initiatives ponctuelles participe à l'entretien des circuits de blocs de Bleau. Il s'agirait d'avoir une prise en charge fédérale sur la question. Les circuits notamment jaune-orange-rouge ont besoin d'être repeints régulièrement.

Perspectives

- mise en place d'une liste mails pour Bleau concernant l'entretien des circuits
- mise à jour du livre Falaises à l'aise
- Dénicher une nouvelle Orgon ou investir une falaise déjà gérée par un club.

4.6 Création de nouveaux clubs associatifs

Témoignage # *Florine Leplâtre, AS Pierrefitte*

La section escalade de l'AS Pierrefitte : créer un nouveau club dans une ville populaire

Le contexte

À Pierrefitte, une petite ville à la limite nord de la Seine-Saint-Denis, un club d'escalade FSGT a été créé en 2019 dans le contexte suivant :

Une SAE existe dans un gymnase récent, environ 5 ans. Elle est sous-utilisée : les élèves de quatrième et troisième du collège voisin l'utilisent dans le cadre des cours d'EPS, pas d'association sportive scolaire, et un groupe d'une dizaine d'enfants de 8 à 12 ans y est initié dans le cadre de l'école municipale des sports. Elle a des dimensions intéressantes pour un club : 9 mètres de haut, 16 lignes.

Une association omnisports multisection existe sur la ville depuis près de 80 ans, l'AS Pierrefitte.

L'existence du mur d'escalade a été repérée à la fois par un club FSGT voisin, l'ES Stains, qui demande à la fréquenter occasionnellement lors des fermetures de son propre gymnase, et par une usagère du palais des sports qui grimpe par ailleurs dans une salle commerciale, Ounissa.

La création du club

Le président de l'AS omnisports et le comité FSGT 93 sont mis en relation par le club de Stains et s'associent pour organiser des soirées portes ouvertes au printemps 2019. Ces initiatives sont communiquées via le réseau des clubs d'escalade franciliens d'une part, et par la presse municipale de l'autre. Le public est limité aux adultes dans un premier temps. Le succès est modeste : une personne ou deux se présentent la première fois.

De mon côté, je suis adhérente à Cimes 19, club du 19^{ème} arrondissement de Paris, je réside à Saint-Denis et travaille à Pierrefitte, dans le collège voisin du gymnase où se trouve le mur. Je suis avertie du projet de club via par la communication aux clubs Île-de-France relayée par mon club, et contacte la FSGT 93 pour être mise en relation avec « le club d'escalade ». Je me rends compte que la section d'escalade n'est encore qu'un souhait et propose d'aider à l'organisation des portes ouvertes suivantes, pour initier les volontaires. Les affichettes déposées en ville ne donneront pas grand-chose, mais j'invite collègues et connaissances de St-Denis et Pierrefitte.

À la séance de mai, nous sommes 8 ou 9 grimpeurs et grimpeuses et la volonté de créer le club se concrétise.

Adeline, coordinatrice associative pour l'activité montagne escalade en Île-de-France, est présente à chaque fois et soutient la création du club jusqu'à la rentrée.

Le rattachement à la structure omnisports de la ville fait qu'il n'y a presque rien à faire d'un point de vue administratif : pas de statuts à déposer, simplement des créneaux à demander et un projet associatif à formuler.

Un club pourquoi ? Les objectifs des uns et des autres.

Les motivations des différents acteurs ne sont pas toutes identiques : l'AS Pierrefitte entend diversifier son offre sportive, et répondre notamment aux demandes de parents qui aimeraient que leur enfant fasse de l'escalade et n'ont pas trouvé de place à l'école municipale des sports. Elle y est aussi incitée par la mairie, qui aimerait avoir un club d'escalade local, c'est à la mode.

La FSGT souhaite développer le maillage territorial des clubs d'escalade.

Pour les deux personnes avec qui j'ai cofondé le club, il s'agit de pouvoir grimper près de chez soi et continuer de se former à la pratique. Et pour moi, grimper en sortant du travail et pouvoir initier du monde pas trop loin de chez moi.

Il est apparu assez vite qu'aucune de nous trois ne souhaitait s'engager sur l'animation d'une section enfants, pour différentes raisons. Il a donc fallu convaincre l'AS omnisport d'être modeste et patiente pour développer la section en plusieurs temps. Dans un premier temps donc, la section ne sera ouverte qu'aux personnes de 16 ans et plus.

Où en est-on ? Comment ça marche ?

Par le bouche-à-oreille et le forum des associations de la ville, nous sommes en ce début novembre 25 adhérent-es dont 21 adultes et 4 mineurs : une jeune fille de 16 ans, intégrée aux adultes, et trois adolescents un peu plus jeunes, inscrits avec leur père (deux pères pour trois ados). Un club majoritairement féminin pour l'instant, 14 femmes et filles, avec une grosse moitié de grands débutants, et un tiers de faux débutants, c'est à dire ayant pratiqué par le passé, ou pratiquants très occasionnellement.

Les acteurs

- La FSGT via le comité 93, la commission régionale montagne escalade, le club de Stains pour la première porte ouverte, des militants de clubs alentours, Apache, le Mur, Cimes 19, pour l'encadrement de la première sortie et des premières séances.
- l'AS Pierrefitte
- des personnes qui travaillent ou habitent dans la ville

Qu'est-ce qu'on en tire ?

On constate une bonne adhésion aux pratiques de la grimpe en tête dès l'initiation, et au fonctionnement autogéré. Il est plus facile de faire grimper en tête de vrais débutants que des gens ayant déjà l'habitude de grimper en moulinette...

Un groupe qui n'est pas encore stable : des personnes se sont inscrites, mais ne trouvent pas le temps de venir régulièrement. On ouvrira probablement de nouvelles places en cours d'année, pour étoffer le groupe et assurer une dynamique suffisante : trouver des binômes à n'importe quelle heure, suffisamment de participants aux sorties...

L'appartenance à une grosse association omnisport de 1200 adhérents et 13 sections, implantée dans la ville depuis longtemps, est à la fois un atout et une contrainte. On bénéficie d'un minibus, de financements, mais on doit aussi participer aux conseils d'administration d'une structure dont on ne partage pas encore la culture sportive et associative.

C'est avant tout une joie et beaucoup d'énergie de commencer un projet depuis zéro.

Les défis qui nous attendent

- Obtenir le droit d'ouvrir des voies de la part de la mairie qui ne comprend pas tout à l'escalade, mais prétend le contraire. Former des grimpeurs et profs d'EPS à cet effet.
- Arriver à développer une section parents-ados pour répondre à la demande de jeunes pratiquants.
- Étendre la SAE avec des couloirs en dalle et un pan de bloc pour la rendre plus polyvalente.

Discussion

Les échanges partent autour du témoignage introductif et des expériences relatées par les participant.e.s à l'atelier : relance d'un club à Montreuil suite à l'acquisition d'un gymnase dans le nouveau collège, lancement d'une dynamique escalade en SAE sur Marseille, etc.

De cette réflexion et ces interrogations concernant expérience de Pierrefitte apparaît un questionnement. Doit-on créer un club par rapport à l'existant et la connaissance d'une structure artificielle d'escalade ou alors créer un club, car la pratique de l'escalade est à l'extérieur et dans nos montagnes ?

Un groupe de travail constitué de pratiquants et adhérents motivés pour faire avancer les choses s'est constitué, et le meilleur est à venir.

Ne pas oublier que le travail évolue collectivement et le groupe se crée par rapport à un projet qui est porté par le groupe et par le collectif qui s'associe au projet puis au groupe.

Finalement, la discussion fait ressortir les points suivants

- Le besoin de formation
- La solidarité interclubs
- Le rendez-vous « grimpez chez les voisins »
- Développer l'autonomie et le travail collectif
- La convivialité au sein des structures, faire ressortir les points positifs et les acquis pour encourager le collectif et le faire progresser
- Mettre en avant le film et le livre pour encourager les autres
- Pratiquer l'escalade avec ou sans mur est un aspect très important.
- L'omnisport est au cœur de la pratique sportive au sein de la FSGT
- Dépassez la pratique de l'escalade et s'ouvrir à d'autres pratiques sportives, qui ne sont pas de la pratique « multi-activités »
- Création d'un Espace Fédéral Territorial, EFT,³ d'activités pour rassembler les régions

3 Les EFT ont été validés par l'Assemblée Générale FSGT de 2017 et sont des espaces transversaux pour penser la politique fédérale au plus près des territoires, en fonction des besoins des comités, des activités, des clubs et de la population. Ils peuvent être liés à une thématique ou une zone géographique spécifique.

4.7 Collectif d'animation, vie associative clubs et comités

Témoignage # *Alain Davoine, Grenoble Amitié Nature*

Situation en Isère

La particularité en Isère est la suivante dans les activités de Montagne Escalade :

Il existe 7 clubs de montagne, dont 4 clubs Amitié Nature tournés vers la multiactivité de montagne : escalade, randonnée pédestre, cyclotourisme, alpinisme, via ferrata, canyoning, ski de randonnée, raquettes, ski de fond.

Ces clubs de plein air représentent environ 900 adhérents

Cette particularité iséroise nous a conduits à mettre en place une « *commission départementale plein air* ». Cette commission composée de militants ou animateurs de ces clubs se réunit environ 3 fois par an, elle est soutenue par le comité départemental.

Elle construit, organise et anime plusieurs **initiatives Inter-clubs chaque année** :

- une sortie raquettes nocturne, entre 40 et 50 participants
- une randonnée pédestre fédérale pour le printemps de la randonnée décliné au niveau local, entre 35 et 45 participants,

Et de manière plus ponctuelle :

- implication dans l'organisation des Mondiaux de la Glisse de la CFA sports de neige en 2018.
- sortie interclub en car en randonnée pédestre.

Ces initiatives départementales ne viennent pas nuire à l'autonomie et l'indépendance de l'organisation des activités au sein de chaque club.

Cette commission **met en place, organise, coconstruit des formations** diplômantes ou pas en escalade SAE et SNE, orientation et cartographie, nivologie et sécurité, recherche DVA...

Ces formations sont assurées par des formateurs bénévoles référents dans leurs clubs, ou si nécessaire, en faisant appel à des professionnels en personne ressource.

Ces formations sont soutenues financièrement par le comité avec une prise en charge d'un tiers du coût de formation.

La commission n'a pas d'autonomie financière.

Discussion

Les échanges partent du témoignage d'Alain sur la commission départementale plein air de nature en Isère et de celui de Céline sur le fonctionnement de Roc 14 avec un collectif d'animation de la vie du club qui fonctionne principalement par pôles.

Concernant Roc 14 les ordres du jour des réunions du collectif d'animation de la vie du club sont préparés en 3 parties :

1. point d'information
2. point de discussion

3. point de décision

À Roc 14, c'est le bureau qui sert de modération. Il peut manquer une coordination des pôles pour parfaire le fonctionnement actuel.

A Grimpe 13 où le fonctionnement repose sur un modèle similaire à Roc 14, certaines décisions sont prises en AG.

Les échanges entre les participant.e.s à l'atelier portent sur la notion du fonctionnement collectif de la montagne escalade à la FSGT.

Pour certains, les collectifs peuvent fonctionner dans les clubs, mais c'est plus compliqué à faire vivre à d'autre échelons. Par exemple, en Île-de-France, peu de personnes sont investies dans les structures comme le copil ou le cocoorform.

Les interrogations portent donc sur le fait de savoir comment les clubs envoient des représentants aux instances, département, région, fédération. Il apparaît que certains clubs désignent un référent ou un responsable des relations avec la FSGT.

4.8 Escalade solidaire

Témoignage # *Florence Pistre, Roc 14*

Il s'agit de séances d'escalade de deux heures au mur de Roc 14 avec des mineurs étrangers non accompagnés, jeune mineur étranger isolé dans l'ancienne terminologie. Les mots et l'évolution des termes donnent un aperçu des changements sociétaux et politiques dont ces jeunes dépendent. Ainsi, les structures avec qui nous avons commencé ont elles aussi changé de nom, elles ont évolué dans leur spécificité et d'autres sont apparues.

Il s'agissait à l'origine d'une psychologue qui connaissait l'escalade et qui voulait développer une activité avec les jeunes dont elle s'occupait. Idée des apports physiques et psychiques de cette pratique (confiance en soi, en l'autre, lien de dépendance, mise en jeu du corps, émotions, etc.).

La prestation des structures privées comme Mur mur ne correspondaient pas.

Ce n'est pas la première fois que ce genre d'expérience avait lieu au sein de notre association, avec le Secours Populaire par exemple. Cela s'intègre complètement dans les valeurs de la FSGT : faire découvrir l'escalade à tous les publics, y compris les plus démunis ou les plus défavorisés. Un groupe de travail réuni autour de Philippe Segrestan a réfléchi sur la question suivante : « pourquoi développer ce genre d'initiative envers des structures d'état ? » et qui bénéficient donc d'un encadrement bénévole.

Sans tomber dans la charité ou le don de soi, il va de soi que des échanges et une ouverture élargie à un public qui ne bénéficierait pas de la pratique de l'escalade sans notre action est une aventure humaine formidable. Ces actions doivent rester ponctuelles et dans la limite de ce que peut organiser une structure associative, mais elles peuvent être un magnifique tremplin à une pratique régulière pour certains qui mordent à l'escalade comme nous autres. 6 jeunes ont levé la main lorsque nous leur avons demandé qui voulait réitérer l'expérience...

Ces séances concernent 12 à 25 jeunes de 12 à 18 ans encadrés par une dizaine de bénévoles sur des créneaux 18-20 h du mur de Roc 14 disponible uniquement pendant les petites vacances scolaires (car les créneaux des séances enfants et jeunes sont libérés). De ce fait, le calendrier est basé sur une séance par petites vacances. Depuis 3 ans, rajout d'une journée à

Fontainebleau, le 1er samedi de juillet.

Les dates des séances sont désormais établies à l'avance et annoncées auprès des structures
Les coordonnateurs contactent les bénévoles inscrits sur le pole Escalade pour tous grâce à la mailing list.

L'outil essentiel est le tableau numérique partagé avec les coordonnées du responsable et de chacun des participants

Lancement des procédures administratives : faire valider le projet par le collectif d'animation, contacter le responsable du gymnase, les institutions, les bénévoles, organiser les réunions de préparation.

Le préalable est la réunion de préparation, car : nécessité d'une animation conjointe des différents bénévoles : pas de « coup de main », mais une implication des différents acteurs.

Ce n'est pas la séance de Florence ou de Monia, mais bien celle des bénévoles !

Cependant, l'expérience aidant, une ossature de séance perdure : accueil et goûter, présentation de chacun par son prénom, échauffement, transmission du matériel : baudriers + chaussons, jeux de blocs, grimpe en moulinette, jeu du relais, rangement du matériel, temps de parole et au-revoir.

Ce qui fonctionne :

- la réponse à la demande. Il s'agit bien d'animer des séances d'escalade et pas autre chose : ça fonctionne !
- pérennité de l'activité depuis 2012 avec un partenariat solide avec les structures qui ont signé une convention.
- de nouveaux responsables coordonnent des séances (Monia Tonello)

Ce qui peut s'améliorer :

- la désertion des réunions de préparation : « *j'ai déjà fait, je sais comment ça fonctionne* »
- peu de responsables et coordinateurs. En pratique seulement deux malgré tous mes efforts pour transmettre et former
- les réponses tardives des bénévoles ont mis en péril certaines séances (avec demande aux clubs voisins pour la séance à Fontainebleau de juillet 2018)
- l'implication relative des bénévoles. On observe un « entre soi » lors de l'échauffement ou du pique nique à Fontainebleau : peu de mélange !

Discussion

Les échanges autour de l'expérience de Florence amènent les participant.e.s de l'atelier à partager ce qui se fait au sein de leur club. Est donc abordée l'initiative de Vertical 12 avec le palais de la femme, structure de l'Armée du Salut qui portait sur des cycles d'initiation sur SAE, en falaise à Hauteroche et en grande voie à Orpierre. Le club Amitié Nature de Voiron propose également des séances à une association s'occupant de l'hébergement d'adultes handicapés mentaux et une personne a intégré les séances « normales ». Le club Cimes 19 a proposé des séances d'escalade à des jeunes placés en foyer avec une formation des

accompagnants⁴.

Les échanges portent sur le fait que les associations peuvent être dans une logique de prestation. Est-ce que l'on répond à toutes les sollicitations? Comment maintenir les initiatives dans la durée? De même, il est constaté que chez les bénévoles des clubs qui participent à ces actions, il y a beaucoup de rotation. Y aurait-il un « effet bonne action »?

Il est rappelé que cela nécessite de la gestion administrative. Les clubs ont parfois des réticences à signer les conventions.

Il s'agit d'être dans une démarche de co-construction pour égaliser les rapports, comme les perspectives inclusives de la pratique partagée handi-valide.

La maraude solitaire au col de l'Échelle pendant le rassemblement hiver à Briançon en 2019 est présentée. Ce rassemblement a permis de faire des activités et des sorties ainsi que des maraudes avec les associations briançonnaises qui soutiennent les personnes exilées arrivant sur le territoire français par la montagne.

Les différentes expériences montrent l'importance d'être en accord avec les partenaires. Il s'agit de fonctionner avec le tissu associatif local si l'initiative est délocalisée comme c'est le cas de la Grande Maraude. Cette initiative a eu un soutien fédéral au niveau politique, financier et concernant la communication autour de l'évènement.

Les débats portent sur la difficulté d'attirer les publics des quartiers populaires au sein des associations. Il faut peut-être organiser des événements multiactivités pour décroquer et attirer vers la pratique de l'escalade.

Il faudrait davantage de communication sur les différentes actions solidaires proposées par les associations.

4.9 La coop alpi

Témoignage # *Jean Louis Bonnetien, US Ivry*

Une coop alpi, mais pour quoi faire ?

Une douzaine d'années en arrière, des nouveaux clubs sur Paris, un public urbain, jeune et une envie de découvrir les activités de montagne. Le rassemblement francilien FSGT montagne passe d'une quinzaine de personnes dans un gîte à Villard d'Arène à une cinquantaine de personnes dans un camping en Suisse, les Haudères vers 2006, l'encadrement des débutants après un 1er stage d'initiateurs d'alpinisme.

Le besoin de matériel d'alpinisme se fait sentir. D'autres activités suivront, comme le ski de randonnée. S'associer pour mettre en commun les moyens financiers des clubs et constituer un parc d'équipements à la disposition des projets des clubs ou d'interclubs est plus économique pour tout le monde. Cela aide à ce que les sorties montagne soient des projets associatifs (des projets publiés).

On s'organise

Création d'une association, un nom, une adresse (associative), des statuts, un règlement de fonctionnement (les règles du prêt), un collectif représentatif des clubs adhérents qui se

⁴ voir le documentaire « *tous premiers de cordée – l'aventure partagée en direction des sommets* » de Damien Vernet)

réunit 2 à 3 fois par an en AG et qui assure la gestion du bien commun : budget, achats, entretien, rebus, bilans des activités, retour vers les clubs du bon usage de leur argent). Deux grandes fêtes annuelles dédiées à l'entretien (Les utilisateurs du matériel sont vivement invités par leur club à venir aider aux opérations d'entretien et de contrôle). Un planning de gestion des sorties de matériels, une fiche de sortie et une caution par l'emprunteur.

Le financement : de l'économie du troc à une économie prévisionnelle, mais équitable

Création de la Coop : trois clubs s'unissent pour créer la coopérative grâce à un fond de vieux matériels de l'US Ivry, et des donations de Roc 14 et Grimpe 13.

Aujourd'hui : à la coop alpi sud une clé de répartition entre les clubs adhérents (c'est-à-dire ceux qui cotisent à la coop) au prorata des ressources de chaque club. On se partage équitablement le budget des dépenses prévues et établissement d'un budget prévisionnel en prenant en compte les besoins en équipements et une charge financière supportable par les clubs. La coop (nord)⁵ utilisant le système de 2 ou 3 € par adhérents. Les donations de clubs sont possibles bien sûr.

Un logement pour l'hiver : de la cave de l'US Ivry à la buanderie du comité 94

Au début, un local à l'accessibilité réduite horaires d'ouverture du siège de l'US Ivry, accès des adhérents d'Ivry possible, présence d'un permanent de l'US Ivry et montagnard) à un accès ouvert à tous les clubs adhérents (jeux de clés pour les référents de chaque club). À noter une coexistence pacifique, mais peu agréable avec les matous.

L'enfant a grandi, il va falloir changer les baskets

D'autres clubs ont rejoint la coop, V12, Fontenay, l'ESC 15. Le nombre de sorties a considérablement augmenté (il n'est pas rare d'avoir 2 à 3 sorties clubs en même temps). La quantité de matériel a augmenté, mais tant la capacité de stockage que la capacité associative à faire vivre la coop ont poussé à la création d'une 2^o coop pour mettre à d'autres clubs de pouvoir s'associer.

Demain il fera beau ?

Continuer à investir pour de nouvelles activités ? Ont-elles un potentiel d'activités pour le plus grand nombre ou s'agit-il des besoins d'un petit groupe spécialisé (niveau technique élevée).

Sorties clubs (ou interclubs) ou sorties personnelles, où finit l'une et où commence l'autre. Quelle légitimité à prêter du matériel pour les plans individuels, faire son marché dans l'associatif ou partager ses envies (et ses compétences).

Rien n'est acquis éternellement, l'outil est beau, mais il peut susciter la convoitise de l'intérêt individualiste. L'implication des clubs et des adhérents est nécessaire pour assurer une continuité du projet.

Discussion

Les échanges évoquent la création de la coop alpi nord. Une section de ski de randonnée a été

5 Suite au succès de la première coop-alpi du Val-de-Marne et du sud de Paris,, une deuxième coop-alpi (dite coop-alpi nord) à été créée en 2013 regroupant des associations de Seine-Saint-Denis et du nord de Paris.

monté à Cimes 19, après un premier fond de matériel d'été (cordes, etc.) qui avait été monté par Alain Lévêque « *c'étaient des petites quantités, pas comparables. On a investi dans 10 DVA et 5 paires de ski. On a 5 séjours qui ont déjà été mis en place.* »

La coop alpi Nord

- Dix clubs intéressés, 3000 € de budget.
- se développe à l'initiative de trois clubs représentés par quelques dizaines de pratiquants intéressés
- Neuf clubs devenus adhérents à partir de 2017 sans encore organiser de séjours.
- Un problème de local résolu récemment avec le siège de la FSGT dans le nord-est parisien. Permet en 2019, augmentation de l'espace de stockage
- Un échange de bonnes pratiques s'instaurent avec la coop alpi Sud : formation aux critères à respecter concernant les équipements de protection individuels, inventaires annuels et entretiens biannuels des équipements, en vue de la mise en place des séjours.

Est évoqué la problématique spécifique aux activités de montagnes comme l'alpinisme, la cascade de glace et le ski de randonnée. Il est plus difficile de trouver des personnes motrices pour accompagner l'énorme demande des débutants. En escalade, il semble plus facile de devenir autonome alors qu'en ski de randonnée il faut plus d'expérience.

En le ski de randonnée, les personnes qui participent aux sorties des clubs sont de jeunes trentenaires qui partent un week-end. Les adhérent.e.s FSGT en Île-de-France font une semaine de ski de randonnée par an et quelques mordus en font 4 ou 5 semaines. Il faut pouvoir dépasser la première inscription aux sorties ski de randonnée en tant que débutant.e.s. Il faudrait plus de séjours, ou en échanges interclubs pour chercher à faire plein de projets pour y aller ensemble. Il y a beaucoup de similarités avec l'alpinisme pour le travail de préparation en commun et d'évaluation.

Les coops alpi ont été créées en Île-de-France pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux pratiques de montagne où le coût du matériel peut être un frein à la pratique. Le recours à la mutualisation permettait de pallier ce désavantage pour des franciliens qui ont déjà des dépenses de transport importante pour se rendre sur les lieux d'activités.

Les derniers échanges portent sur comment organiser des séjours, notamment pour la coop nord avec le ratio du nombre de personnes qui peuvent être prises comme stagiaires débutants par rapport à ceux qui encadrent. Il est proposé que sur un groupe de 15, il faut au moins deux, voire trois groupes, et deux encadrants par groupe. Les personnes qui dirigent la course échangent entre eux à ski de randonnée, bien plus que dans les autres activités. Des expérimentés devraient mettre en place des formations apprenantes. Il faut que les personnes potentiellement capables d'encadrer à ski de randonnée le découvrent.

La question de la mutualisation informelle entre les clubs de ski des Alpes Maritimes FSGT est abordée. Cela se passe entre les clubs notamment pour le ski de randonnée. Le comité des Alpes Maritimes collectivise l'abonnement aux radios (il y a obligation de prévenir les secours sur les initiatives du calendrier départemental). Le même fonctionnement se met en place entre les clubs pour les sorties interclubs par exemple pour le matériel de spéléologie.

Sinon, les clubs ont leur propre matériel ou financent leur location, par exemple des combinaisons de canyoning à 20 euros.

4.10 Les rassemblements

Témoignage Freissinières # *Alexandre Casati, Le Mur XXe*

Les objectifs du rassemblement de Freissinières sont :

- Offrir un cadre aux adhérents pour faciliter la pratique de leurs activités de plein air
- Permettre aux participants de découvrir de nouvelles activités et à chacun de faire découvrir sa pratique
- Faire du rassemblement un lieu de formation
- Organiser un rassemblement qui tende vers l'autogestion, où chaque participant est invité à participer au comité de pilotage et à s'investir sur le camp.
- Créer du lien entre les adhérents des différents clubs et permettre à quiconque de s'intégrer dans les activités, même s'il vient seul.
- Permettre à tous de participer au rassemblement, quel que soit ses moyens financiers et découvrir des activités coûteuses lorsqu'elles sont proposées par des structures privées
- Nouer des liens avec les producteurs locaux, et s'inscrire dans le tissu associatif local

Informations pratiques

Inscription : 15 euros, 10 euros pour les jeunes, gratuit pour les très jeunes

Nombre de participants : 130 en 2019 sur les 2 semaines et jusqu'à 80 en même temps

Et les familles ? Une trentaine de jeunes au total, tous âges confondus

Les activités pratiquées regroupent l'escalade de couenne et en grande voie, le canyoning, l'alpinisme, la via ferrata, la randonnée, le kayak, la découverte des herbes de la région, et plein d'autres choses...

Organisation

En amont, proposition à liste de l'an passé et à la liste Île-de-France de participer au collectif de pilotage : 3 réunions de préparation – après le retour, une réunion de débriefing, ouverte à tous

Sur place, participation collective aux tâches de la vie quotidienne et au montage et démontage du camp. Chaque semaine, un conseil de vie de camp, où chacun est convié à donner son point de vue sur la semaine écoulée et celle à venir.

Dans les faits, l'organisation repose encore sur un noyau dur d'une dizaine de personnes qui coordonnent, même si tout le monde participe sur place, et beaucoup. On cherche des moyens pour élargir le pilotage.

Convivialité

- Création d'un espace collectif de rencontre et de convivialité – grand barnum, etc., avec matériel de cuisine collectif

- Pour valoriser cet espace et faciliter la rencontre, bière collective, café collectif, repas collectifs hebdomadaires
- Moments collectifs : repas hebdomadaire, apéro d'accueil des nouveaux chaque samedi
- Hebdo : vie de camp, on discute ensemble des points à améliorer, etc.
- Partage, après accord, des coordonnées des participants
- Soirées-ciné, etc, à l'initiative des adhérents

Organisation des activités et partages des connaissances

- Pour faciliter le partage dans les activités, tableau collaboratif hebdomadaire de propositions d'activités, et de « demandes »
- Référents par activité, pour aider à mise en place de projets (tout le monde peut l'être)
- « Point rencontre » en début de semaine, où l'on présente les activités possibles, etc.
- Cahier de retour d'expérience, ne marche pas trop, un peu abandonné
- Matériel : coop alpi+ matériel collectif acheté avec les frais d'inscription + matériel des clubs + perso. Le matériel collectif est en libre disposition avec un cahier d'emprunt)

Accessible à tous les budgets

- Hébergement à prix modique en camping, 6,4 euros la nuit
- Prix libre sur la bière, le café, les repas, les transports – léger bénéfice
- Matériel collectif en libre disposition, voir ci-dessus
- Aide financière du rassemblement à la location de matériel spécifique
- Cette année, on a acheté grand barnum. Sur un budget total de 1800 euros (hors du prix libre, qu'on ne peut pas estimer), la FSGT a payé 150 euros. Le reste est financé grâce aux inscriptions.

Formation

- Autoformation entre les pairs avec un partage dans les activités)
- Formation grandes voies organisée sur place
- On déplore l'absence d'alpinisme, par manque de compétences

Inscription dans le tissu associatif local

- Panier du grimpeur. Un panier bio et de produits locaux est proposés chaque jour aux participants
- On avait proposé plusieurs actions de soutien aux exilés (maraudes, camp pour des jeunes migrants) dont la plupart n'ont pas abouti. Nous avons cependant accueilli 3 jours un jeune mineur isolé. Mais c'est un début, les propositions sont à repenser, et nous avons commencé à nouer des liens avec l'association des croquignards qui œuvre dans ce domaine.

Perspectives

- Poursuivre le prix libre. Élargir le prix libre aux frais d'inscriptions, au camping, au panier du grimpeur ?
- Renforcer nos liens avec l'association des Croquignards, et proposer de nouvelles formes de soutien aux exilés.
- Favoriser la participation de tous les participants au pilotage du camp.
- Développer l'alpinisme.
- Création d'une association spécifique pour gérer les aspects financiers, nous inscrire davantage dans le local en associant des habitants, et favoriser la participation au pilotage ?

Discussion

Une liste des différents rassemblements est faite : Castet, les Orres, Barèges, Freissinières, camp alpinisme. Les rassemblements font partie de la convention d'objectif entre le ministère et la FSGT.

Par rapport au témoignage sur le rassemblement de Freissinières, les échanges portent sur le prix libre. L'équilibre se fait-il, car personne n'aurait de soucis d'argent ? Il y a une annonce du coût réel qui est faite. Cela peut permettre d'amener beaucoup moins de consommateurs et plus de bénévoles présents.

Le rassemblement de Castet est présenté également. Il réunit entre 40 et 60 personnes sur deux semaines. Ce camp a été initié au début des années 80 par Claude Fernand avec des activités très variées : escalade, canyoning, parapente. À partir de 2003, une formation d'équipeur canyoning, pour être capable de parcourir des canyons simples, a permis de maintenir le rassemblement. Il y a eu un renouveau en ajoutant une dimension de l'enfance par la pratique des activités de nature par les familles avec leurs jeunes enfants et des activités telle que les bébés nageurs. Il n'y a pas de frais d'inscription. Un barnum est partagé en commun. Des repas collectifs avec partage des frais réels sont proposés ainsi qu'une auberge espagnole entre les participants et les villageois lors d'une soirée au village. On constate une perte de vitesse de la multiactivités au profit de l'enfance.

Les échanges portent sur les objectifs des rassemblements. Faut-il augmenter la fréquentation ? Ce sont des espaces de formation aux activités et à la vie associative.

Différentes propositions et constats émergent des échanges :

- Multiplier les rassemblements
- Acheter un terrain sur Freissinières à construire avec les valeurs FSGT
- Faire du lien local avec les bénévoles
- Idéale pour les formations, techniques, militants, formelle et informelle
- Faut-il agrandir les rassemblements ? (proposition d'un rassemblement à Bleau)
- Importance du comité de pilotage des rassemblements
- Les rassemblements d'hiver ont plus de difficultés. Problématique de logement, du matériel de ski.

4.11 L'alpinisme associatif

Témoignage # *Rémi Cappeau, US Ivry*

Le témoignage sur le camp alpinisme détaille les objectifs du camp :

- rassembler les adhérent.e.s voulant pratiquer l'alpinisme
- encadrer les personnes débutantes

Pendant le camp d'une dizaine de jours, il est possible d'organiser environ 4 courses pour 20 débutant.e.s.

Le rassemblement coûte 70 euros aux personnes débutantes pour l'école de neige.

C'est un support de formation pour les futurs formateurs.

Les courses se limitent à un niveau Assez Difficile. Le camp alpinisme ne répond donc pas à la demande de celles et ceux souhaitant faire des courses de niveau supérieur.

Discussion

Il est rapporté que certains clubs font appel à des guides pour des sorties précises en alpinisme ou canyon.

Le réseau FSGT fonctionne avec des gens motivés, formés et volontaires, faut-il passer par un guide ?

Question : comment attirer les adhérents des clubs en alpinisme ? (notamment pour les clubs de CE)

Les discussions se poursuivent sur la création d'un deuxième camp alpinisme :

- à développer sur Freissinières ?
- continuer à l'ouvrir à des débutant.e.s paraît plus adapté pour attirer du monde.

4.12 La pratique enfants famille

Témoignage # *Adeline Rix, Grimpe 13*

À Grimpe 13, club d'escalade du treizième arrondissement de Paris, la pratique familiale a toujours eu une grande importance. Très vite, comme l'idée de la grimpe pour tous était déjà bien ancrée dans les valeurs du club, des séances enfants-parents se sont mises en place pour les enfants de 6 à 12 ans. Ces séances permettent aux enfants de découvrir une activité, d'en expérimenter les sensations, d'y prendre du plaisir et d'apprendre les premières manipulations pour devenir autonome, tout en partageant un temps avec leur parent. Cela ne veut pas forcément dire être en binôme avec son parent, mais en tout cas de vivre une chose ensemble pour créer du lien et pouvoir en parler ensemble : des sensations, des victoires, des craintes...

La vie du club a évolué au fil des années, les séances enfants fonctionnaient toujours très bien, mais des demandes pour faire grimper des enfants plus jeunes sont arrivées. Effectivement, des grimpeurs à Grimpe 13 avaient des enfants et voulaient partager cette activité avec eux avant l'âge de 6 ans. En réfléchissant collectivement, le **baby grimpe est né**.

Il s'agit de permettre à des enfants entre deux et cinq ans, de grimper. L'idée de départ était que les parents puissent tourner et grimper pour eux en même temps par roulement, mais

très vite cela s'est avéré impossible, car les enfants ne connaissant pas bien les autres adultes ne laissent pas partir leur parent. Inversement l'envie de partager cette découverte avec leur enfant semble une chose importante pour les parents. De plus pour assurer la sécurité il faut presque un adulte pour un enfant.

L'animation des séances est collective. D'une séance sur l'autre, les parents se désignent volontaires pour animer la séquence suivante. L'ensemble des parents est sollicité pour aménager l'espace en début de séance et pour ranger à la fin.

- Aménager un espace d'escalade adapté aux petits (plus de prises, pans plus inclinés)

Au départ, il a été proposé par les parents meneurs d'assurer une séance par mois afin de ne pas se bloquer tous les samedis matin, avec la proposition de rapprocher les séances si le nombre de volontaires pour assurer les séances augmentait. Il s'avère que ce rythme semblait convenir et que même si l'animation tourne le rythme reste celui-ci actuellement. Les séances se déroulent le samedi matin une fois par mois environ de 10 h à 11 h 30.

Les séances sont globalement structurées de la même manière à chaque fois : un bonjour collectif où chacun dit son prénom autour de petits jeux, un échauffement ludique, des jeux incitant les enfants à prendre de la verticalité, aller chercher quelque chose à un endroit sur le mur, et un retour au calme.

Les points forts sont les suivants :

- Un mur adapté avec les plaques amovibles pour permettre aux plus petits de grimper grâce à des pans très inclinés
- Autour d'un même jeu des enfants d'âge différents peuvent participer et faire leurs expériences suivant leur niveau moteur.
- Un parcours moteur installé dans la salle permet de délester le mur et aux enfants qui ne souhaitent pas grimper d'expérimenter leur agilité
- L'animation par roulement

Points faibles :

- Difficulté à rendre les parents à l'aise pour prendre une animation en charge.
- Aménagement de l'espace assez lourd à faire, mise en place des plaques spécifiques et création du parcours

Dans le même état d'esprit, où l'envie des parents de pratiquer une de leurs activités favorites et celle de les faire découvrir à leurs enfants se mêlent, des initiatives estivales et hivernales sont nées.

Celle qui se déroule en été se passe au **Castet**. Les enfants peuvent découvrir des activités de pleines natures adaptées pour eux : baby grimpe en pleine nature, bébé canyon, mini rando, bivouac et nuit à la belle étoile, bébé nageur...

Le principe est simple, pendant qu'une partie des parents s'en vont sur la journée faire une grande voie, une grande randonnée ou un canyon entre eux, les enfants de leur côté avec d'autres adultes vivent des choses similaires adaptées à leur âge et à leur niveau

Pour l'**hiver**, le lieu change chaque année. Là encore, ce principe de partage d'activité est le même et est rendu possible, même avec des tous petits, grâce à un peu de bricolage et à beaucoup d'envie.

Comme toujours, nous avons essayé de permettre aux parents de continuer leur activité en initiant leurs enfants. Pour que cela soit possible, il a fallu réfléchir à adapter du matériel

existant (pour limiter le coût) à nos besoins. Nous avons donc créé des pulkas pour enfants à moindre coût, compactes et transportables pour que les enfants soient au chaud quand leurs parents découvrent les chemins enneigés des montagnes. Les enfants en âge de découvrir la glisse peuvent essayer un moment, les plus âgés continuent leur chemin plus longtemps et quand ils sont fatigués, ils se mettent dans les pulkas et les adultes les tractent pour continuer à découvrir le paysage plus loin. Cela permet une pause, une sieste, sans pénaliser la découverte et le plaisir des adultes. À la pause de midi, un temps de luge, de bonhomme de neige et autres est souvent de mise pour le plus grand plaisir de tous.



Photo : Rassemblement famille hivernal de Grimpe 13 - Nancroix (73) - 2019 © Grimpe 13/FSGT



© Adeline Monnier/FSGT

*Photo: Parcours blocs enfants - Site de Beauvais (91)- 2015 © Adeline Monnier/FSGT
Exposition: [L'escalade avec la FSGT, c'est bien plus que de la grimpe](#)*

5 LES ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT

5.1 La formation

Intervention # **Eric Bernardin, Roc14/Grimpo6**

Ces cinq dernières années, la formation dans l'escalade montagne s'est significativement structurée et développée. Ce succès s'explique par le fait que la formation à la FSGT permet souvent à un pratiquant motivé d'entrer dans une passionnante aventure personnelle et collective. L'intérêt c'est de conjuguer sa quête de progrès dans l'activité et la satisfaction de participer à un projet commun utile socialement.

L'environnement formateur prend trois formes.

Premièrement, au plus près, au plus tôt, dans son club. Nous voyons tous les jours dans nos clubs des personnes qui apprennent, qui se forment et qui forment, lors de moments formalisés ou non, à l'autonomie en escalade, mais aussi à la vie associative.

Concernant l'autonomie en escalade, nous avons tous plus ou moins le même schéma d'accueil des nouveaux en SAE ou de formation SNE. Donc nous ne développerons pas ce point. Pour la grande voie, il y semble-t-il beaucoup plus de disparités. Nous en parlerons justement au point 3.

Concernant la vie associative, les formes sont sans doute plus diverses, différence principalement due à des nombres de licenciés très variables. Au-delà des différences, une question peut concerner tout le monde : quelles réflexions et actions pour former un adhérent, former un bénévole, former un militant, former un responsable d'association à toujours anticiper, être attentif à la pérennisation de ce qui se fait de bien.

J'ai la chance d'être dans deux clubs avec des anciennetés très différentes.

- Roc 14 qui sur le point de la vie associative a quelque chose qui tourne bien. Des pôles, un collectif, une vie au pied du mur très importante, des grimpeurs expérimentés et militants qui peuvent rappeler le projet si besoin. Des cycles de formation pour l'autonomie très rodés, et pour la grande voie, une décision innovante prise il y a quelques années, qu'on développera plus tard.
- Grimp06, club nouveau, avec des adhérents qui débutent souvent l'escalade et la vie associative. Il a fallu créer, inventer, construire.

Pour parler des innovations :

Concernant **l'autonomie**, création d'une formation, interclubs de formation de formateurs pour la grande voie, car pas assez de ressources internes. Également pour SNE et GV et TA, création en cours d'un passeport pour l'extérieur, finalisé avec l'aide de grimpeurs expérimentés d'autres clubs. Il s'agira d'une forme d'autoformation. Personne ne le validera. Mais le document le poussera à se questionner et à aller chercher les réponses auprès d'autres personnes.

Concernant la vie **associative**, l'équilibre est fin : des pôles très autonomes (un membre peut être dans plusieurs pôles, mais qu'il ne se plaigne pas alors de recevoir trop de mails), un vrai souci d'avoir toujours trois personnes minimum pour chaque pôle ou fonction, afin d'assurer un tuilage, de rendre la tâche plus légère, d'être moins indispensable, (également trois

coprésidents, trois cotrésoriers) du coup un bureau élargi de 35 personnes qui se réunit quatre fois par an. Régulièrement le projet d'éducation populaire est questionné pour savoir quelle forme il peut prendre. Tout ceci répond à une vraie formation à la vie associative pour associer le plus possible de nouvelles personnes à prendre des responsabilités, qu'elles se forment, qu'elles s'approprient le projet. Bref, si on pense à chaque nouveau membre comme un potentiel nouveau formateur, quel que soit le sujet, le délai, la forme, on est sur le bon chemin. Nous avons entendu hier quelques paroles disant parfois le problème de renouvellement, d'épuisement, de manque de vie. Ce n'est absolument pas une fatalité, mais cela demande beaucoup d'attention et de volonté. D'attention à toujours avoir un œil sur l'avenir. De volonté, il faut fonctionner en autogestion même si c'est plus compliqué et que cela demande de répéter. Mais répéter, c'est sans doute quand même un des piliers de la formation. Si on n'a plus envie de répéter, il faut arrêter d'être formateur.

Deuxièmement, la voie descendante des formations certifiées et diplômantes formalisées dans un cursus de brevets fédéraux avec par exemple initiateur structure artificielle d'escalade, structure naturelle d'escalade, grande voie, initiateurs alpinisme, ski de randonnée. Chacun ici connaît l'existence de ces stages d'initiateurs. Il ne s'agit donc pas de les raconter ou de questionner leur contenu, mais plus de questionner leur nombre, leur lieu, le cadre, ce qui demande également une centralisation afin de savoir qui propose quoi où, et qui a besoin de quoi et où.

Finalement, depuis 2018 une innovation a ouvert une troisième voie très prometteuse. Cette voie horizontale dite des sorties apprenantes est basée sur une organisation et une méthodologie pour optimiser l'éducation mutuelle entre des pratiquants motivés par un thème commun ici les grandes voies. J'ai suivi ce stage comme stagiaire et donc je préfère que le projet soit plutôt présenté par des personnes qui y ont participé comme formateurs, Jean-Marc Dussort, Jérémy Dufour.

Discussion

Quelles stratégies pour soutenir les militants dans leur démarche de formateurs ?

- Domaine FSGT Formation : Actions engagées de standardisation et d'harmonisation des diplômes fédéraux pour améliorer la solidité et la reconnaissance de la formation fédérale
- Objectif d'augmenter le taux de recouvrement des diplômes.
- Créer une liste des formatrices et formateurs pour les mobiliser davantage.
- Travailler sur la mixité de l'équipe de formatrices et de formateurs.
- Maintenir et développer les formations tant apprenantes que non-diplômantes
- Être plus clair sur les questions de responsabilités juridiques des initiateurs et initiatrices.
- Trouver une adéquation entre l'offre de formation, dépendante des disponibilités des formateurs et formatrices, et la demande des clubs.

Pourquoi créer une formation à la vie associative ?

- Émanciper par la coopération et l'entraide qui sont des apprentissages.
- Accueillir les nouveaux venus comme futurs responsables de l'association
- Assurer une vie associative démocratique
- Comment travailler en équipe et associer d'autres gens au projet associatif
- Comment éviter que les acteurs et actrices associatifs ne s'épuisent et que la continuité du projet associatif se fasse ?
- Comment bien transmettre les acquis et éviter que des projets positifs s'arrêtent ?
- Objectif difficile de faire participer à cette formation des personnes non convaincues par l'idée d'autogestion.
- Rendre attractive cette formation
- Favoriser l'implication des enfants dans les prises de décisions associatives.



5.2 Comment résister à la judiciarisation

Intervention *# Anne Mézard, Le Mur XXe*

Adhérente depuis quatre ans à la FSGT, ni présidente de club ni même dans un bureau faute de temps, et mauvaise pratiquante, je ne dépasse pas le 5C en tête, et encore les bons jours. Ma seule légitimité est sans doute le fait que je suis juriste et fervente convaincue des valeurs défendues par la FSGT, liberté, responsabilité, accessibilité et partage.

Liberté associative amplement utilisée par les clubs, présidence collégiale, grimper chez les voisins, etc. de même que l'accessibilité pour tous notamment les plus démunis, cotisation libre, accueil de sans-papiers ou de jeunes défavorisés, commission handicap, dans les clubs et lors des camps d'été, dans un esprit de partage, de responsabilité de chacun et de tous : chacun veille sur tout le monde et réciproquement.

C'est pourquoi j'ai accepté de participer à ce débat. Comment résister à la judiciarisation, ce qui sous-entend pourquoi y résister, sinon en ce qu'elle menace les valeurs précitées.

Ce débat impose, me semble-t-il, de faire un état du droit, pour ensuite écarter les fantasmes et réfléchir aux moyens de préserver nos valeurs fondamentales dans ce contexte.

En premier lieu, il convient de faire le constat de la judiciarisation : après l'inflation législative dénoncée depuis les années 80 par le Conseil d'État, vainement, est venu le temps de la judiciarisation définie comme la propension à privilégier les recours aux tribunaux pour trancher des litiges qui pourraient être réglés par d'autres voies comme la médiation, ou la discussion.

Cette notion est souvent commentée comme le reflet de la montée d'un individualisme atomiste et déresponsabilisé exigeant une société sans risque, qui finit par dévorer les institutions collectives et la notion même de liberté. Ou encore comme le dévoiement de l'attention que toute démocratie doit accorder aux plus faibles afin de rétablir une égalité des chances, pour aboutir finalement à une notion appelée « victimisme », la victime devenant aussi médiatique que politique et elle-même déresponsabilisée, infantilisée (un supermarché récemment condamné à indemniser le client qui a glissé sur une feuille de salade). On voudrait désormais autant de lois que de cas spécifiques afin que chaque cas de figure, chaque risque réalisé soit réparé. Chacun veut revendiquer son droit à réparation, être toujours victime d'un autre. Cette tendance qui reflète une crise des démocraties, la perte de foi en la loi collective tend à tuer le collectif au sens strict si l'ami, le partenaire, le client, le patient d'aujourd'hui peut être le procédurier de demain.

Cette judiciarisation est de ce fait critiquée de toute part et notamment aux États-Unis où la charge financière de la gestion du risque judiciaire représente désormais 10 % du PIB. Le respect scrupuleux des procédures prend le pas sur le bon sens : les pompiers ne sont pas appelés tant que celui qui est mentionné dans le processus pour le faire est absent, le professeur de natation doit demander l'autorisation de toucher le nageur pour lui éviter de couler... Cf Philip K EDWARD « un monde sans avocat : restaurer la responsabilité aux US » pour substituer la responsabilité professionnelle et personnelle à la judiciarisation : la responsabilisation vient de la confiance des usagers dans l'institution et implique que les personnes s'efforcent de mériter cette confiance).

Concrètement, en ce qui nous concerne, adhérents de la FSGT, la situation est la suivante :

certaines règles sont incontournables, on ne peut pas décider de simplement s'affranchir du droit parce qu'effectivement le droit moderne à réparation tend à permettre l'indemnisation des victimes d'accident.

D'où l'obligation d'assurance de l'association et des participants :

- l'obligation sous sanction pénale pour toute association de souscrire une assurance responsabilité civile, (L.321-1 code du sport)
- la responsabilité délictuelle du pratiquant qui ne respecte pas les règles fondamentales de jeu, défaut d'assurance type je fume ma clope, je regarde mes sms, d'où son obligation d'assurance,
- l'obligation contractuelle de sécurité des associations : l'adhésion vaut contrat, l'association doit une obligation de sécurité, de diligence et de prudence à l'égard de ses adhérents

Dans la mesure où le sportif a un rôle actif dans cette pratique à risque, l'association ne garantit pas l'absence d'accident, elle a une obligation de moyen, contrairement à l'organisateur d'un saut à l'élastique, ou d'une initiation au parachutisme. Le sportif s'en remet totalement à la vigilance de l'entraîneur.

L'obligation de sécurité diligence et prudence signifie que l'association

- doit s'assurer de la sécurité des installations qu'elle met à disposition,
- doit s'assurer que les participants à une activité exercée dans ses installations disposent des connaissances nécessaires à la libre pratique de cette activité ce qui nécessite d'imposer une formation élémentaire et d'imposer à l'adhérent de faire une démonstration pour s'assurer de cette maîtrise (cass civ 15 décembre 2011 la cordée Perrosienne, un étudiant ENSAT vient pratiquer librement dans la salle, a déjà pratiqué et est adhérent FFME par ailleurs, chute, paraplégique, l'assurance de l'association est condamnée, car absence de refus de formation exprimé par le pratiquant et absence vérification maîtrise de la pratique)
- doit s'assurer du respect du règlement de sécurité fédéral, pour nous, sécurité SAE et SNE,
- doit assurer une surveillance des pratiquants, et anticiper les risques d'accident en disposant du nécessaire de premiers secours, d'un téléphone fonctionnel et des différents numéros de tél des organismes d'urgence qui doivent être affichés concrètement cass civ 25 janv. 2017 M'ROC devenu arkose et l'assureur ne sont pas condamnés lorsque la victime est seulement victime d'elle-même : restée sous le mur après avoir désescaladé et blessée lors de la chute d'un autre grimpeur. l'obligation de moyen, mais Mroc a prouvé avoir remis le règlement intérieur disant qu'il ne faut pas rester sous le mur.

En somme l'état du droit actuel colle assez au bon sens et à nos pratiques. Pour que chacun puisse grimper en confiance avec les autres il y a délivrance de la formation initiale. Au Mur 20° : envoi de documents par mails, protocole d'initiation et validation des compétences, dix points sécurité, notions de base du matériel SAE et problématique du débutant un peu de psychologie bordel. Puis validation incluant un vol en double assurance.

Former les adhérents qui le souhaitent aux premiers secours peut être intéressant, et dans chaque club, comme ça se pratique de fait, former certains sur le matériel.

Chacun doit demeurer vigilant sur sa pratique et celle des autres en ce qui concerne

l'assurance.

Bref, la judiciarisation ne doit pas non plus être fantasmée puisque nos pratiques incluant l'expression des valeurs auxquelles la FSGT est attachée peut et doit continuer telle que, notamment en ce qui concerne l'ouverture aux autres

La première urgence est donc de ne pas courir devant la judiciarisation en fantasmant des interdictions et des risques inexistantes : la présidence peut être collégiale, ni le président ni le bureau ni le référent ne seront personnellement responsables de quoi que ce soit, au pire ce sera l'assurance (Sauf si elle n'est pas souscrite ce qui est le seul risque réel). Et le plus simple pour éviter ce qui resterait un mauvais moment, c'est de continuer à affiner nos pratiques qui collent au bon sens et au souhait de bien faire et de partager telles que je viens de les décrire.

En ce qui concerne l'affaire Vingrau, décision du 21 janvier 2019 de la cour d'appel de Toulouse, c'est le lobbying qui doit fonctionner, comme il a fonctionné après 2010 (un arrêt retenait la responsabilité du fait des choses, et sans faute et menaçait l'organisation des grandes compétitions sportives, le tour du mans et autres. Lobbying puis loi du 12 mars 2012 qui a créé un article du code du sport (L 321-3-1) qui exclut la responsabilité sans faute pour les dommages matériels).

Discussion

Qu'est-ce que la judiciarisation ?

C'est recourir au tribunal pour répondre aux problématiques et au développement du droit à la réparation.

Pourquoi ?

Par perte de confiance dans le collectif, crise démocratique, et développement du victimisme.

Ce droit à la réparation implique :

- Une responsabilité délictuelle donc la nécessité pour les clubs et les adhérents d'être assuré.
- Une responsabilité contractuelle, 1 adhésion = 1 contrat, donc la nécessité pour les clubs d'assurer sécurité, diligence et prudence pour ses pratiquants.

Les clubs sont invités à assurer la sécurité sur les lieux de pratique, ont une obligation de formation (jurisprudence ENSAT) et sont soumis à une obligation de moyens renforcées dont les frontières sont floues, mouvantes et étudiées au cas par cas.

En pratique, Les juges cherchent un porte-monnaie pour pouvoir payer les indemnités. La responsabilité personnelle est très rarement mise en cause.

Orientations, avec propositions de projets communs

Répondre à la question : « *Comment rester dans les clous de l'obligation de moyen tout en conservant notre identité ?* »

Mettre le paquet sur la formation

→ Propositions initiales et non-exhaustives :

- Création d'un référentiel du grimpeur autonome en SAE orienté juridique et très largement inspiré des travaux existants dans le but de lever les doutes entre autre

pour « Grimper chez Les Voisins ».

- EPI : s'appuyer sur le travail existant, en particulier en Île de France, pour développer une politique fédérale à destination de l'ensemble des clubs montagne escalade de la fédération.

Répondre aux inquiétudes des clubs voire même aux visions fantasmées vis-à-vis de leurs responsabilités juridiques :

→ Propositions pour accentuer la communication :

- Partager la présentation d'Anne Mézard à l'ANA Montagne-Escalade 2019
- Mettre en place une stratégie de communication fédérale vers les clubs entre pour toucher les responsables et animateurs de clubs.
- Regrouper les articles FSGT

Dans les deux cas, création du groupe de travail fédéral abordant toutes les problématiques juridiques pouvant toucher les pratiques (montagne et escalade)

Moyens

- Site de la FSGT (partager la rubrique « juridique »⁶)
- Site CFME⁷
- Plateforme Claroline
- Sport & Plein Air (la revue fédérale)

6 <https://www.fsgt.org/federal/juridique>

7 https://www.fsgt.org/activites/escaL_mont/doclegislation

5.3 Une stratégie offensive face aux jeux olympiques et paralympiques

Intervention # *Philippe Segrestan, Roc 14*

Une nouvelle donne

L'arrivée prévue de l'escalade comme sport de démonstration aux jeux olympiques et paralympiques de 2020 à Tokyo et de plein droit à Paris en 2024 va probablement modifier la donne pour l'escalade en France et à Paris.

La forme choisie pour ces compétitions est une création originale qui se démarque des pratiques du grimpeur moyen, mais aussi des pratiques complétives actuelles. Il s'agira de combiner et d'enchaîner trois formes de grimpe : vitesse sur voie standardisée, épreuve de bloc, épreuve de difficulté sur voie artificielle de 15 m. Un barème de point permettra de sélectionner les finalistes.

Face à cette olympisation de notre activité nous sommes nécessairement en réflexion. Ce peut être une bonne nouvelle qui va contribuer à populariser l'escalade, mais ce peut tout aussi bien être une transformation des pratiques pouvant entraîner une réorientation des politiques et des financements publics concernées. Sans prétendre connaître l'avenir, on peut néanmoins prévoir :

- une augmentation de la demande par la médiatisation des épreuves
- des modifications voire une mutation des formes de pratiques : les règles des compétitions internationales s'imposent souvent comme la référence principale, pour les institutions, mais aussi dans l'imaginaire des pratiquants et des spectateurs
- une montée en puissance de la forme compétitive aujourd'hui relativement marginale, mais qui pourrait devenir dominante
- une réorientation des politiques, des financements et investissements en construction ou aménagement des sites, SAE et site naturels, publics

Si nous ne devons pas à priori refuser les évolutions induites par l'olympisme, nous n'avons pas à accepter de suivre des évolutions qui s'opposeraient à notre projet et à nos valeurs. C'est à partir de notre conception d'une grimpe associative et émancipatrice que nous devons regarder cette arrivée de la grimpe aux jeux olympiques et paralympiques. Il s'agit alors de chercher une voie entre : une opposition à priori et systématique et un suivisme béa et fataliste.

Si l'olympisme en lui-même est déjà une question pour le mouvement progressiste, ici c'est surtout la manière dont l'olympisme s'empare de l'escalade qui va être discuté.

Des craintes fondées

Entre grimpeurs FSGT le débat est engagé, en guise d'introduction à notre discussion voici une présentation résumée des réflexions et souvent des craintes.

Une survalorisation de l'escalade sur SAE est probable

Si nous avons contribué à la massification des murs comme un élément de démocratisation,

nous n'avons jamais cessé de promouvoir la grimpe en milieu naturel sous toutes ses formes, falaises, grandes voies alpinisme... Réduire le jeu de l'escalade à la résine, serait une régression culturelle importante : si les champions ne grimpent que sur la résine les enfants rêveront-ils encore d'aller à la rencontre des falaise et montagnes ?

Un tremplin pour les salles privés.

D'évidence le format choisit évoque davantage les équipements des salles privées, bloc, piste de vitesse, voies hautes, que les SAE que nous fréquentons. Le choix des épreuves devrait drainer une clientèle vers ces équipements Qu'advient-il alors des équipements actuels qui se trouveront non conformes à la compétition ? Cette question ne concerne pas que l'immense majorité des grimpeurs. Il s'agit aussi des publics de l'animation sportive et de l'EPS qui profitent largement des équipements actuels.

Normalisation et élitisme des constructions ?

Peu de mur et de SAE atteignent les 15 m fixés par les futurs règlements olympiques. Qu'il adviendra-t-il alors de l'entretien des SAE locales devenues impropres à la compétition ? Dans les formes compétitives les dévers et les voies au-delà du 6 mètres dominant largement bien loin de la réalité de la grande majorité des grimpeurs. Il ne faudrait pas perdre les bénéfiques des murs qui ont apporté les montagnes dans les villes.

Quelles formes de compétitions ?

Depuis plusieurs années nous sommes actifs et inventifs pour expérimenter des formes différentes de compétitions « où tout le monde joue ». Ce faisant nous contribuons ainsi à faire vivre des pratiques sportives qui se démarquent des modèles élitistes instituées par les fédérations délégataires et internationales. L'olympisme va renforcer la forme compétitive, jusque là très accessoires chez les grimpeurs. Mais elle va surtout poser comme modèle officiel un système de combiné artificiellement créé pour satisfaire aux exigences du spectacles télévisés et donc du marché des droits à retransmission.

Cette évolution tourne le dos à nos expérimentations pour une « compétition autrement » tel que nous expérimentons avec un succès croissant. Si la « vraie » compétition » Nous revendiquons une place pour la compétition en escalade, à condition que le spectacle sportif soient des formes de rencontres, de progrès.

L'épreuve de vitesse

Elle apparaît comme sortant de la logique de l'escalade. L'essence même de l'escalade consiste à organiser son déplacement en utilisant les prises disponibles. Cette prise d'information sur le milieu (sur la paroi) est une caractéristique essentielle de l'activité. Elle fonde le plaisir de grimper comme une créativité gestuelle où chacun peut inventer son déplacement à partir de sa « lecture » du rocher. La vitesse sur voie standardisée supprime cette dimension et rapproche l'escalade de la gymnastique ou le sportif n'a plus besoin de lecture et se concentre sur sa motricité dans un milieu sans incertitude aucune.

Que la vitesse ait des vertus didactique et ludique, tous les encadrants ont pu s'en rendre compte. Mais poser la vitesse sur voie standardisée change la logique de l'escalade (comme si au volley on jouait un set avec le droit de bloquer la balle ou de prendre la balle à la main au football)

Renforcement du poids institutionnelle de la FFME

D'évidence les fédérations délégataires qui sont créées pour cela vont se poser comme représentante légitime de l'activité puisqu'elles sont chargées par l'état d'organiser la représentation du pays dans les rencontres internationales. On peut raisonnablement craindre pour les organisations affinitaires comme la FSGT une accentuation des inégalités avec des financements en baisse pour ceux qui ne rapporteront pas de médailles, une dévalorisation de leur forme de pratique (ce n'est pas de la vraie escalade, puisque la vraie c'est celle qui passe à la télé lors des JO !).

L'illusion des effets bénéfiques de l'élitisme

Banalement on présente le haut niveau comme un idéal qui motive et attire la masse des pratiquants. C'est la théorie classique, mais fausse, de la locomotive où l'élite est censée entraîner la masse de par son rayonnement et du « rêve » qu'elle engendre. Il s'agit essentiellement d'une illusion.

Cette théorie a d'autant de moins de chance de se vérifier que l'escalade qui va être présente aux Jeux olympiques et paralympiques est à des années-lumière de celle qui se pratique dans le monde entier et que si entraînement il y a, il faut se demander dans quelle direction va l'entraînement.

La raison principale ne vient pas du niveau des participants qui est évidemment très impressionnant et qui, s'il peut « faire rêver », ne peut en aucun cas devenir un objectif pour l'immense majorité des pratiquants. Ils se rendent bien compte que même s'ils s'entraînaient comme des forcenés, ils n'arriveraient jamais à réaliser les performances des professionnels que sont devenus les grimpeurs. D'autant plus qu'il existe maintenant un système du haut niveau avec ses entraîneurs, ses médecins, ses diététiciens,... qui ne peuvent être que fournis par une fédération qui les réserve à ceux qu'elle détecte.

La spécificité de la situation parisienne et francilienne

À Paris, suite à l'action de militants de la FSGT, nos clubs bénéficient d'une reconnaissance réelle. Cela nous donne largement accès aux SAE municipales. La pertinence du projet FSGT, accessibilité de tous, grimpeurs autonomes, responsables et cultivés, des pratiques ouvertes sur la vie de la cité dans le sens de l'intérêt général). De fait, sur la base de notre activité et du soutien municipal, nous occupons une place première en nombre d'adhérents et en accès aux équipements.

Il paraît très probable que la FFME cherchera à modifier cette situation où la FSGT, fédération qui ne joue pas le jeu compétitif officiel, occupe l'espace lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Quel sera alors l'issue de ce futur bras de fer ?

Que faire ?

D'abord redire que nous ne sommes pas opposés à l'existence d'autres formes de pratique comme la prestation d'encadrement, la compétition dans les canons internationaux, et l'existence d'un secteur marchand. Simplement nous revendiquons que cette forme de pratique ne doit pas se développer au détriment d'une pratique de l'escalade associative. Les choix faits sont contestables tant d'un point de vue de l'activité, rétrécissement de l'activité pour satisfaire les canons télévisuels, mais plus encore d'un point de vue éducatif et social,

risque d'exclusion du plus grand nombre et perte d'autonomie des grimpeurs.

La pratique de l'escalade par l'association de grimpeurs autonomes, responsables et cultivés restera notre choix de base. Comme nous ne sommes ni naïfs, ni ignorants des effets possibles, nous pensons qu'il est nécessaire de nous organiser pour défendre et promouvoir nos options de grimpe associative.

Comment nos clubs peuvent-ils faire face à l'offensive qui se dessine, pour que nos pratiques continuent d'exister et d'inventer à côté des pratiques commerciales et de compétitions sélectives ? Comment rendre visible la diversité et la qualité de la grimpe associative, non marchande et non-sélective ? Que faut-il mettre en avant, comment intéresser et associer le plus grand nombre de nos adhérents et de nos clubs ?

Discussion

L'objectif de l'atelier est de comprendre et partager les enjeux de l'arrivée de l'escalade aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

On analyse de façon dialectique. Cela peut à la fois permettre de mettre un coup de projecteur sur l'activité et de faire découvrir l'escalade. En effet, cela attire du monde comme à chaque fois. Mais cela peut également amener des effets négatifs. Les JOP sont la compétition institutionnalisée ultime alors que ce n'est pas du tout dans la culture de l'activité, originellement pas très portée sur la compétition.

De plus, les épreuves choisies aux JOP ne proposent pas de contenus centraux en escalade. L'épreuve de vitesse est très spectaculaire, mais pas pratiquée.

La question peut se poser : est-ce que les épreuves vont définir l'Escalade de l'avenir ?

La grimpe associative n'est pas du tout sur ces formes-là, donc quelle place peut-elle prendre dans ce nouveau contexte ?

Des interrogations demeurent :

- Quelle part du budget des Jeux olympiques et paralympiques sera consacrée à l'entretien des sites naturels
- La pratique de haut niveau restera-t-elle réservée à une « élite sélectionnée » ?
- Le projet de l'escalade Jeux olympiques et paralympiques est contradictoire aux principes de l'Olympie qui fait que l'on pratique des activités longtemps pratiquées dans le monde entier

L'escalade est un sport encore jeune et l'arrivée aux Jeux olympiques et paralympiques va bouleverser la pratique couplée au phénomène de privatisation des salles et cela peut entraîner un changement d'attitudes des élus locaux. Par exemple, un projet associatif peut être immobilisé, car la municipalité envisage de se doter d'une salle de bloc privés. Cela peut accentuer le risque que la FSGT soit écartée des nouvelles « normes JOP ».

La question des installations sportives semble capital dans l'optique de l'escalade aux Jeux olympiques et paralympiques, car il y en a peu ou elles sont parfois inadaptées. Les normes des Jeux olympiques et paralympiques peuvent des modifications coûteuses qui peuvent avoir des répercussions sur l'usage de SAE par des clubs associatifs.

Aucun équipement actuel en France ne répond à ses normes.

Alors pourquoi ne pas se diriger vers ces normes qu'amène l'olympisme de l'escalade ?

Le contenu technique semble incohérent avec la culture de l'activité qui est plus tournée vers

la pratique en extérieur. De même au niveau du sens, c'est l'ultra élitisme qui amène vers les JOP. Il s'agit cependant de prendre en compte les enjeux liés aux équipements.

Finalement, six propositions ressortent

- informer les adhérents (ct stratégie de la CFME)
- montrer la plus value de la grimpe associative, en un ou deux argumentaires
- recenser les organisations qui partagent notre vision
- articuler avec d'autres niveaux
- réfléchir à des événements qui montrent l'escalade, mais lesquels ?, dans la rue
- dans chaque club, aller voir les élus pour présenter les actions de la FSGT

Actuellement ce travail est fait en Île-de-France. Comment l'articuler avec les autres régions ?

Conclusions

Les orientations à valider :

- Informer
- rencontrer
- prendre des initiatives



5.4 Atelier vie associative interclubs et fédérale

Intervention # Adeline Rigot, Le Mur XXe

À nos « grands voisins » : des Calanques à Brest, des Alpes à Montpellier, de Paris aux Pyrénées, du Jura à Grenoble... les sports que nous pratiquons invitent au voyage, et nous sommes répartis aux quatre coins du territoire.

Quelques connaissances ou déménagements permettent les connexions, impulsent des temps de partage d'activité. Mais sinon, connaissons-nous nos « grands voisins » ? Ces amoureux de la montagne qui, comme nous, se baladent à l'horizontale, à la verticale ou en pente raide ? Les rassemblements fédéraux, Freissinières, Castet... peuvent permettre des temps de rencontre, de découverte omnisports et de formation. Et le reste de l'année ?

Dans nos habitudes de sorties par exemple, nous nous rapprochons parfois géographiquement sans avoir le réflexe de pratiquer ensemble, de nous transmettre les bons plans, de nous conseiller ou de nous alerter. Ce constat invite à se demander si l'ensemble des clubs et des adhérents ont vraiment le sentiment d'appartenir à une fédération d'associations.

Des méthodes ont été mises en place dans certains comités et régions pour faire réseau. Ces initiatives fonctionnent toutes à leur échelle, avec des spécificités relatives à chaque territoire. En s'appuyant sur l'existant, les expériences des uns et des autres, nous ferons des propositions concrètes sur ce qui pourrait se dupliquer ou s'adapter, au niveau national.

L'objectif est d'ouvrir de plus en plus d'interconnexions entre les clubs de montagne-escalade de la fédération.

Discussion

Des propositions à concrétiser autour du partage d'activité et de la communication ont émergé. Elles sont listées ci-dessous.

Partage d'activité

- Inclure une épreuve fédérale dans le projet de challenge régional PACA, porté par le collectif des clubs Alpes Maritimes
- Création d'un stage canyon ouvert aux adhérents montagne-escalade, porté par le collectif des clubs Alpes Maritimes
- Création d'une semaine de bloc à Bleau, porté par 4+, le GEST, et Vertical Maubuée et autres bleausards
- Développer une rencontre régulière, compétition ? Autre ? mais portée par un club différent à chaque fois
- Création d'un espace fédéral équipiers de voies SNE, initié par une liste d'échange rassemblant l'ensemble des stagiaires ayant participé aux stages de formation à St Hugon.

Évolution de la communication

- **Verticale.** Proposer plus massivement la possibilité d'inscription à la lettre d'information montagne escalade à l'ensemble des militants et clubs le souhaitant, au

niveau fédéral.

- **Horizontale.** Rendre accessible et possibles les contacts interclubs. Développement d'une cartographie des clubs, avec les contact, créer une liste de diffusion club à l'échelle nationale, identifier des porteurs locaux, départementaux, régionaux



5.5 Les activités de montagne fédérées

Il n'y a pas eu d'intervention introductive pour cet atelier. Il nous semble essentiel que la CFME prenne en compte le développement de l'ensemble des activités de montagne que les pratiquant.e.s des clubs montagne escalade sont susceptibles de pratiquer. Il s'agit de reconnaître la diversité des pratiques et de pouvoir les prendre en compte au niveau fédéral. L'atelier a donc consisté à faire un tour de table des expériences des clubs.

Discussion

Contexte : Beaucoup de clubs sont tournés vers la multiactivité,

Objectif : Faire le point sur ce qui est fait dans les clubs, ce qui marche, ce qui ne marche pas. Et identifier des pistes pour les autres axes à développer

Rémi (94) :

Présentation du rassemblement alpinisme : Haute Maurienne (période début juillet 2019), organisé par un groupe de bénévoles des clubs. Il dure environ 10 jours et permet de faire entre 4 et 6 courses (sur terrain mixte, mais avec évolution des conditions) classées AD (Assez Difficile) maxi, sinon il y a peu de candidats.

Le rassemblement alpinisme inclut une formation des encadrants (non diplômante)

Fabrice de l'US St Arnoult escalade (78):

Escalade, Canyon + quelques ski de randonnée (pas de ressources)

Sorties Canyon ouvertes FSGT

Pistes : Améliorer la communication des activités FSGT accessibles aux adhérents

Christian et Gilles de ASPYR (65):

Porte plusieurs rassemblements (Castet, Glisse)

Peut proposer d'organiser tous rassemblements à petite échelle (Pas d'encadrants diplômés)

Constat : Peu de développement dans le Grand Sud-Ouest

Problèmes de communication des sorties d'autres clubs = souvent au dernier moment, info ne circule pas, priorisation aux membres du club organisateur...

Alain du GAN (38)

7 clubs de plein air, initiatives interclubs, mais peu de vie fédérale,

2019 : rassemblement régional qui n'a pas eu lieu (parachuté, mauvaise organisation)

Julien de 4+ Vitry (94):

Couenne, Fontainebleau, 2 sorties d'autres clubs

alpinisme avec guide

2020 : sortie initiation FSGT

Pistes : embrigader des clubs pour mutualiser

Yvan de l'ESAM (78):

Sorties multi-activités, Ski, escalade, alpinisme; que adultes,

Auto gérés avec guides ou non >>> volonté de migrer vers l'autonomie

Pas d'encadrants formé

Capacité d'organisation

Pistes : développer un réseau avec rencontres physiques en Île-de-France.

- Identifier des clubs référents par activité
- proposer les encadrants d'autres clubs pour encadrer des sorties des autres plutôt que de prendre un guide

Christophe du Club Spin France (06):

Clubs spécialisés dans la formation (ski, Canyoning, spéléo... = milieux spécifiques)

Organise des rassemblements locaux

Développe le monitorat pour ne pas perdre les gens formés

(Recyclage pour maintenir les compétences) >>> Article sport et plein air Déc.2018

Pistes : Besoin de reconnaissance pour motiver les encadrants

Organiser rassemblements au niveau régional pour développer les réseaux locaux à petite échelle

Limiter la surcommunication

La question posée est donc : comment mettre en place un appui fédéral aux initiatives locales ?

1. Quelles activités fédérer ?
 - Alpi-mixte, ski de rando
 - Canyon
 - Escalade toutes formes
2. Créer des pôles d'activités au niveau fédéral, structurer l'activité
3. Concepts à développer :
 - Sorties apprenantes
 - Formation mutuelle : encadrants // débutants

Trois volets à prendre en compte :

- organisation (logistique)
 - technicité
 - capacité d'encadrements
4. Développer le soutien de la co-organisation pour mutualiser ces capacités
 5. Développer des rassemblements : nombreux, à taille réduite, à thématique (activité, saison)
 6. Axes
 - Finaliser les formations diplômantes : alpinisme, ski de randonnée, canyoning
 - Comment développer les formations transverses (orientation, nivologie) avec support pédagogique capitaliser des expériences de clubs ?
 - Développer le soutien formation au niveau fédéral
 - Organiser une assemblée (1 Journée) régionale pour faire le bilan des forces et projets locaux et proposer les activités pour développer localement (sud-Ouest)
 - Faire un appel à idées pour rassemblements thématiques (canyon...) coorganisé avec formations.

6 RETOURS ET CONCLUSIONS

6.1 Retour sur les ateliers projets de développement

Voici les diapositives présentées dans le power point final du lundi matin à l'ANA



Comment mieux fédérer les activités de montagne ? Comment soutenir la multiactivités ?

Un tour de table a été effectué pour rappeler l'existant (Freissinières, rassemblement alpinisme, Castet, rassemblement hiver, rassemblement canyon, etc.)

PROJETS :

- Soutenir les rassemblements existants (Freissinière, Castet, alpinisme) en allant éventuellement vers la création d'association porteuse de l'initiative.
- Réussir un rassemblement autour du canyon en pays niçois avec les 3 clubs du 06.
- Coconstruire un rassemblement de ski de randonnée et alpin dans les pyrénées avec Aspyr.
- Soutenir la formation sécurité raquette de la commission fédérale RPMO au Lautaret.
- Consolider les brevets fédéraux (alpinisme, ski de randonnée et canyoning).
- Mettre en place une liste de diffusion des référents clubs nationaux.
- Partager les contenus des formations diplômantes et non diplômantes (orientation, cartographie, nivologie, EPI, via-ferrata, ouvrier/équipier. Etc...) sur Claroline (plateforme fédérale pour la mutualisation des documents techniques liées à la formation dans l'ensemble des activités)
- Créer un réseau d'ouvriers/équipiers.

Anticiper l'arrivée de l'escalade aux Jeux Olympiques

- Informer les adhérents des enjeux et conséquences possibles et probables (marginalisation de nos formes de pratiques, accès aux équipements réduit) pour diffuser la réflexion et le débat (le combiné olympique, c'est pas notre voie !)
- Rédiger un argumentaire/plaidoyer pour la grimpe associative et ses plus-values sociales, culturelles, sportives puis aller à la rencontre des élus territoriaux
- Organiser un ou des événements publics pour valoriser la grimpe associative (accessible, émancipatrice, autogérée, solidaire, ouverte vers les milieux naturels, compétition non excluante)
- Rechercher des partenariats avec des organisations qui partagent les mêmes préoccupations et ambitions, revendications pour nos pratiques (FFCAM, UFOLEP, USEP, ...)

Développement et fédéralisation de la formation

Axe de développement plénière

Nécessité de créer une formation « vie associative » à destination des adhérents et militants souhaitant s'impliquer ou déjà impliqués dans la vie des clubs.

Problématique : Pourquoi créer une formation à la vie associative ?

- Émanciper par la coopération et l'entraide qui sont des apprentissages.
- Accueillir les nouveaux venus comme futurs responsables de l'association
- Assurer une vie associative démocratique
- Comment travailler en équipe et associer d'autre gens au projet associatif ?
- Comment éviter que les acteurs et actrices associatifs ne s'épuisent et que la continuité du projet associatif se fasse ?
- Comment bien transmettre les acquis et éviter que des projets positifs s'arrêtent ?
- Objectif difficile de faire participer à cette formation des personnes non convaincues par l'idée d'autogestion.
- Rendre attractive cette formation
- Favoriser l'implication des enfants dans les prises de décisions associatives.

Problématique :

Quelles stratégies pour soutenir les militants dans leur démarche de formateurs ?

- FSGT Fédéral : Actions engagées de standardisation et d'harmonisation des diplômes fédéraux pour améliorer la solidité et la reconnaissance de la formation fédérale
- Objectif d'augmenter le taux de recouvrement des diplômes.
- Créer une liste des formatrices/formateurs et formatrices/formateurs pour mobiliser davantage.
- Travailler sur la mixité de l'équipe de formatrices/formateurs
- Maintenir et développer les formations apprenantes et non diplômantes
- Être plus clair sur les questions de responsabilités juridiques des initiateurs.
- Trouver une adéquation entre l'offre de formation (dépendante des disponibilités des formateurs) et de la demande provenant des clubs.

Résister à la judiciarisation

Répondre à la question : « Comment rester dans les clous de l'obligation de moyen tout en conservant notre identité ? »

*Mettre le paquet sur la formation

Propositions initiales et non-exhaustives :

1. Création d'un référentiel du grimpeur autonome en SAE orienté juridique et très largement inspiré des travaux existants dans le but de lever les doutes entre autre pour « *Grimper chez Les Voisins* ».
2. EPI : s'appuyer sur le travail existant, en particulier en Île de France, pour développer une politique fédérale à destination de l'ensemble des territoires.
- 3.

Répondre aux inquiétudes des clubs et aux visions fantasmées vis-à-vis de leurs responsabilités juridiques :

*Propositions pour accentuer la communication :

1. Restituer et partager la présentation de Anne Mézard (témoin du groupe à l'ANA Montagne-Escalade 2019)
2. Mettre en place une stratégie de communication fédérale vers les clubs entre pour toucher les responsables et animateurs de clubs.
3. Regrouper les articles FSGT

Dans les deux cas, création du groupe de travail fédéral abordant toutes les problématiques juridiques pouvant toucher les pratiques (montagne et escalade)

Vie associative fédérale et échanges interclubs

Idées à concrétiser :

Du partage d'activité :

- Inclure une épreuve fédérale dans le projet de challenge régional PACA (porté par le collectif des clubs Alpes Maritimes)
- Création d'un stage canyon ouvert aux adhérents montagne-escalade (porté par le collectif des clubs Alpes Maritimes)
- Création d'une semaine de bloc à Bleau (porté par 4+, le GEST, et Vertical Maubuée et autres bleausards)
- Développer une rencontre régulière, mais portée par un club différent à chaque fois (compétition ? autre ?)
- Création d'un espace fédéral équipeurs de voies SNE, initié par une liste d'échange rassemblant l'ensemble des stagiaires ayant participé aux stages de formation à St Hugon.

Évolution de la communication

- -> Verticale : Ouvrir la possibilité d'inscription à la lettre d'information Montagne Escalade à l'ensemble des militants et clubs le souhaitant, au niveau fédéral.
- -> Horizontale : Rendre accessible et possibles les contacts interclubs : développement d'une cartographie des clubs (dont contact), créer une liste de diffusion club à l'échelle nationale, identifier des porteurs locaux (départementaux, régionaux.... ?)



PÉTITION FSGT
Protégeons l'accès libre
aux Sites Naturel d'Escalade

*Stage ouverture de voies en SNE - falaise de Saint-Hugon (73)- 2015 - Photo : Adeline Monnier / FSGT
Exposition: [L'escalade avec la FSGT, c'est bien plus que de la grimpe](#)*

6.2 Pétition

Protégeons l'accès libre aux sites naturels d'escalade

Vers une évolution législative visant à protéger les propriétaires et gestionnaires de sites naturels d'escalade

L'affaire Vingrau », suite à la plainte d'un couple ayant subi un accident en 2010 sur la falaise de Vingrau a condamné la FFME à verser la somme de 1,2 millions d'euros aux victimes suite à la condamnation sans faute la fédération délégataire. Cette décision juridique peut amener à une restriction drastique du nombre des sites d'escalade en milieu naturel, les risques financiers pour les gestionnaires devenant trop importants.

Constatant que « le développement des sports de nature qui représentent un atout touristique important pour de nombreuses collectivités, se heurte à un environnement juridique complexe », les sénateurs proposent de limiter la responsabilité des propriétaires ou des gestionnaires d'espaces naturels mis ou non à la disposition du public.

Le 31 janvier 2018, le Sénat a adopté une proposition de loi qui insère au début de l'article [L. 365-1 du code de l'environnement](#), un alinéa ainsi rédigé :

« La responsabilité civile des propriétaires ou des gestionnaires de sites naturels ne saurait être engagée, au titre de la circulation du public ou de la pratique d'activités de loisirs ou de sports de nature, qu'en raison de leurs actes fautifs. »

Une telle résolution, qui ne dédouane pas les acteurs de leurs responsabilités, a pour effet de faire basculer la gestion des sites sportifs vers un principe plus juste et équitable.

Il est donc demandé aux députés de présenter devant l'Assemblée nationale une proposition de loi similaire à celle adoptée par le Sénat.

Lors de l'ANA des activités montagne escalade, nous avons un temps d'échange collectif sur la question suite à la proposition de mettre en place une pétition pour appuyer la demande auprès des députés d'apporter une modification législative concernant la responsabilité des propriétaires et gestionnaire de sites naturels d'escalade afin de favoriser un libre accès à toutes et à tous à la grimpe en pleine nature.

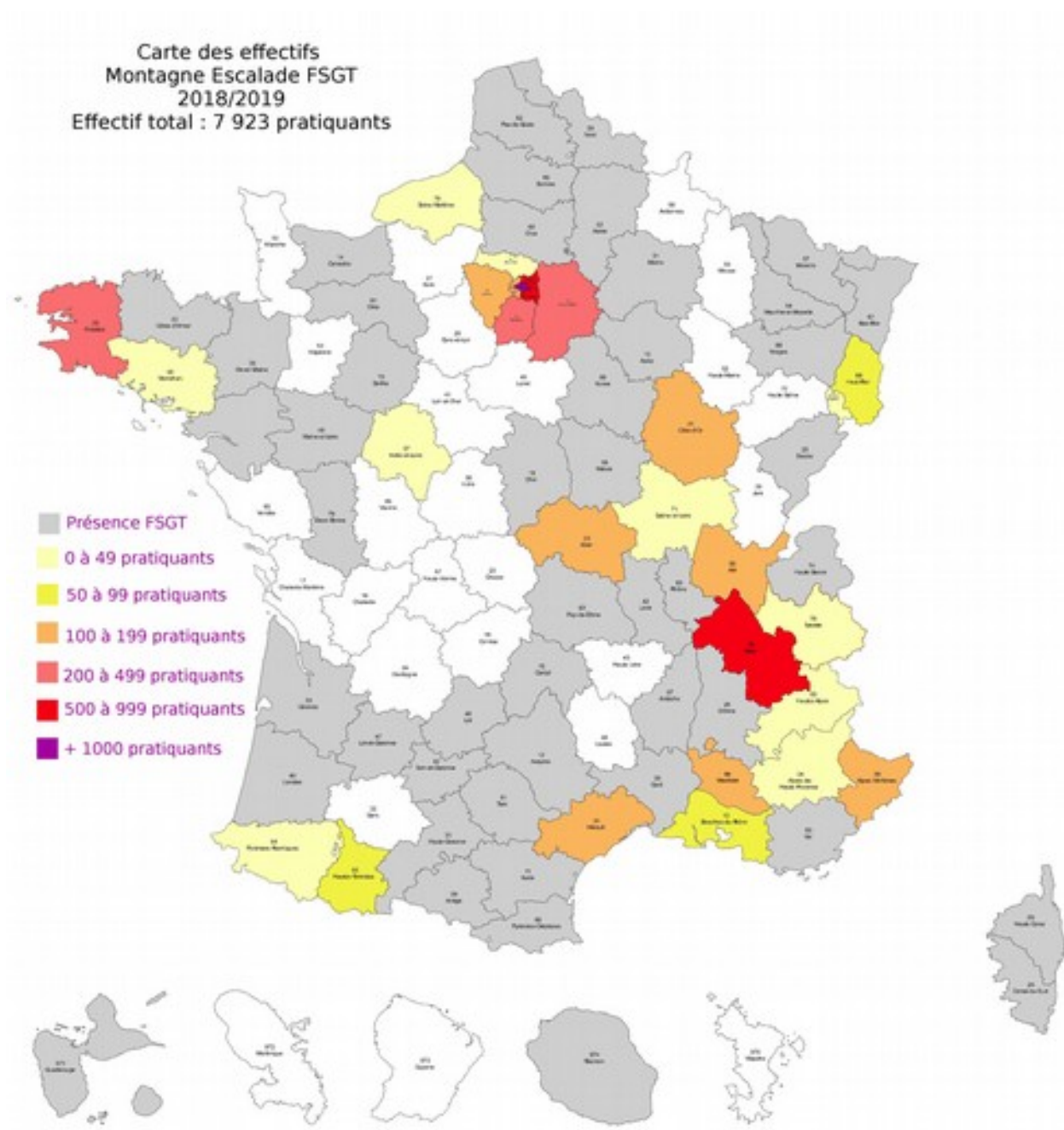
Vous pouvez trouver cette pétition ici :

https://www.fsgt.org/activites/escal_mont/communiques/petition-fsgt-protégeons-laccès-libre-aux-sites-naturels-d'escalade

6.3 Effectifs Montagne-Escalade

Saison 2019/2020 : plus de 8 000 pratiquants

Les statistiques du nombre d'adhérent.e.s dans les clubs montagne escalade de la FSGT proviennent de la base licence FSGT pour les personnes recensées comme ayant ces activités en première activité. Seulement la licence FSGT étant omnisports, il est possible que des pratiquant.e.s soient présent.e.s dans d'autres sections de clubs, mais pas identifié.e.s comme pratiquant.e.s des activités montagne escalade. Le résultat est tout de même fiable et présente la tendance statistique générale.



6.4 Soirées vidéos conviviales et prometteuses



L'attractivité de ces trois épisodes de la série documentaire « *Des Montagnes Dans nos Villes* » réalisée par notre camarade Damien Vernet, ont amplifié le rayonnement de cette Assemblée Nationale en suscitant la participation en soirée d'un public plus large que le noyau des délégués accrochés aux trois jours de travaux hyper motivés certes mais toujours trop réduit.

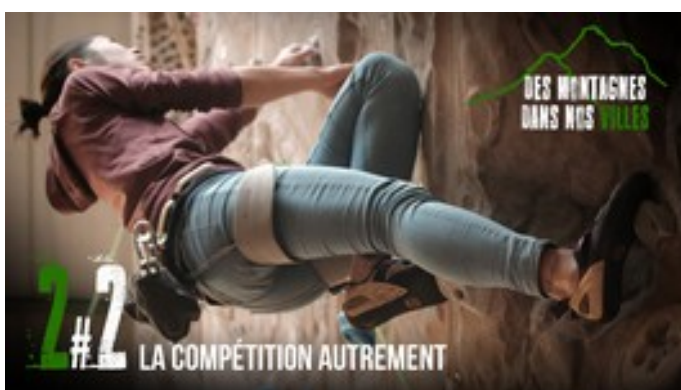
Ces soirées ont été conviviales au sens forts parce que structurées par 4 composants indispensables.

1. Le pilier de la « **bonnebouffe** » autour d'une auberge espagnole enrichie par la coopération avec une association locale de l'économie sociale et solidaire.
2. L'attracteur des **Innovations Culturelles** pour rendre populaire l'art de grimper en responsable,
3. Les **retrouvailles** entre les militants aguerris de la génération, mais surtout la découverte réciproque entre ces anciens 68 et la nouvelle génération des créateurs culturels (à souligner hyper féminisée), qui poursuivent et poussent plus loin l'œuvre collective émancipatrice.
4. La **politique** car le sens, la portée et les limites de ces réalisations sont mis en débat sans complaisance, posent de nouvelles questions et ouvrent de nouvelles pistes.



Le film « *Hauteroche vivre la falaise autrement* » confirme que l'entretien des falaises peut et devra rester l'affaire des pratiquants (Cf conséquences de Vingrau) et peut générer une aventure partagée

entre associativité de village et associativité des urbains.



« *La Compétition Autrement* » montre qu'il est possible de dépasser le modèle traditionnel de la compétition qui en portant au pinacle la sélection des meilleurs devient une fabrique de perdants. La compétition autrement

plutôt que de se focaliser sur les meilleurs se focalise sur le comment devenir meilleur ensemble.



Enfin, « *Tous Premiers de cordée* » montre que la solidarité pour être stimulante et gratifiante pour tous les protagonistes quelque soient leur statut, donneurs et demandeurs, peut s'appuyer sur une conception exigeante et émancipatrice de l'activité. Ici avec la

découverte et l'initiation de jeunes migrants d'un foyer d'insertion par la mise en œuvre d'un projet finalisée par la conquête de l'autonomie en SAE pour accéder à la falaise.

In fine ce type de soirée ouvrent de belles perspectives : ritualiser, instituer des soirées événement pour acter la reconnaissance des acteurs bénévoles et militants porteurs de la vie associative de base et des projets partagés entre clubs ainsi que les communs de notre activité. Cultivons cette reconnaissance et nous ouvrirons certainement une nouvelle voie et une nouvelle dynamique de développement de l'escalade montagne associative et fédérée.

6.5 Composition nouvelle CFME

Adeline Rigot	Le Mur XXe / RSC Montreuil	75/93
Alain Davoine	Grenoble Amitié Nature	38
Christian Duprat	ASPYR	65
Christophe Ballester	Club Spin France	06
Rémi Cappeau	Coop alpinisme Sud	94
Daniel Dupuis	Belledone Sports Nature	73
Jérémy Dufour	Roc 14	75
Fabrice Duffault	US Saint Arnoult	78
Fernando Pintado	AN Voiron	38
Germain Serna	LSR 13	13
Mylène Douet Guérin	RSC Montreuil	93
Rosa Coucke	US Ivry / RSC Montreuil	94/93
Gilles Rotillon	ASL St Geneviève	91
Philippe Segrestan	Roc 14	75
Thomas Chappui	Pic & Col	38
Yves Renoux	RSC Champigny	94

Fabrice Lenoir	Villejuif Altitude / Grimpe 13	94/75
----------------	--------------------------------	-------

Non-membre de la CFME. Participe ponctuellement, au titre de ces missions salariées de Coordinateur associatif des activités de montagne-escalade en Île-de-France

6.6 Retour sur le « un mot » des participant.e.s

Nuage de fin : Un mot pour caractériser l'ANA selon votre ressenti ?



Merci euh, non...pardon

Bravo

à tout le monde !

à l'US Ivry pour les locaux et sa section escalade.

à l'ensemble des participant.e.s qui se sont investi.e.s dans la préparation, la tenue, la participation de cette ANA en amont, pendant ou après...

au collectif de préparation de l'ANA : Adeline Rigot, Daniel Dupuis, Fabrice Lenoir, Gilles Rotillon, Matthieu Ruiz, Philippe Segrestan et Yves Renoux,